L’art ancien des charbonniers

L’étude la plus complète sur la production de charbon de bois dans le Jura, est celle de Paul-Louis Pelet et de ses collaborateurs. Dans son ouvrage : Fer – charbon – acier dans le Pays de Vaud, ***, du mineur à l’horloger, Lausanne, BHV 1983, pp. 255 à 312, ces auteurs donnent une fine analyse de cette industrie pendant les nombreux siècles où elle fut en activité. Ils se sont basés essentiellement sur des actes notariaux, ainsi peut-être que sur différentes comptabilités.

Par ce texte remarquable, on comprend que cette industrie, quoique marginale, se passant tout entière en dehors des localités, avait d’importance autrefois, et cela dès l’industrialisation du Jura. Car pas de production de fer, que l’on peut constater dès la fin du XVe – début du XVIe, sans charbon de bois.

On remarque à cet égard combien grande fut l’emprise des métallurgistes de Vallorbe sur les forêts de la Vallée de Joux, territoire qu’ils considéraient volontiers comme le prolongement du leur à l’ouest. Et cela surtout après qu’ils eussent passablement épuisé leurs propres forêts. On verra plus bas quel était le cheminement du charbon produit dans cette région.

Outre ces auteurs, nombreux furent ceux qui donnèrent des textes certes plus courts sur cette antique industrie, néanmoins fort intéressants. Nous les reproduisons ci-dessous.

Les photos sont moins nombreuses peut-être, quoique par leur petit nombre témoigner à leur manière de cette industrie. Celle-ci remise à jour de temps en temps à l’occasion d’une manifestation quelconque. Ce fut le cas lors des festivités du 600e de la Confédération aux Bioux en 1991. A cet égard une petite charbonnières avait été élevée par les bûcherons bergamasques encore disponible à ce moment-là. La meule, parfaitement construite selon toutes les règles de l’art, avait donné un charbon de bois d’excellente qualité.

Des articles de journaux, de temps à autre, remettent eux aussi au goût du jour ces procédés anciens. Nous en reproduirons de même quelques-uns.



Gouache et texte d'Herminie Chavannes, dessinateur et écrivain, née à Vevey en 1798, morte à Lausanne en 1853. Préceptrice de la princesse Henriette d'Angleterre devenue grande-duchesse de Mecklenbourg-Strelitz. Après son préceptorat, elle se fixa à Lausanne. Elle publia entre autres un album de vues de Lausanne et environs.

Meule à charbon
telle qu'on les construisait dans le Pays de Vaud

«On élève un bûcher en forme de pyramide qu'on recouvre avec soin de terre mouillée. La pyramide se forme en plaçant les bûches en longueur les unes sur les autres, les étageant et les inclinant circulairement, de manière à élever la pyramide de 12 à 15 pieds suivant la proportion de base. Dans le bas, on ménage un trou par lequel on met le feu. Ce trou doit pénétrer jusques au centre de la pyramide. Le bois brûle alors insensiblement sans s'enflammer, à l'aide d'un peu d'air qu'on introduit par de petites ouvertures. Devinant que le bois brûle, les ouvriers sont fort attentifs à prévenir ou étouffer les explosions de la flamme, soit en humectant de terre, soit en appliquant de nouvelles terres mouillées sur les endroits où la pyramide est menacée d'explosion. C'est à quoi ils veillent jour et nuit, avec des échelles toutes proches pour porter du secours où il est nécessaire et arrêter promptement les progrès de la flamme. Au bout de quelques jours, l'opération est terminée. On découvre la pyramide qui se trouve convertie en charbon, de la forme et de la grosseur, à peu près, des pièces de bois.

Ces établissements se placent ordinairement dans une forêt, et les ouvriers les construisent auprès d'une espèce de cabane. Celui-ci a été peint d'après nature».



Charbonnier dans le Jura.

Photo la plus ancienne que l’on connaisse de l’art du charbonnier. Elle est tirée de l’ouvrage : La Patrie vaudoise, d’Armand Vautier, 1903. La charbonnière est achevée, et même, elle est en pleine combustion, chose parfaitement visible par la fumée qui se dégage de multiples trous pratiqués sur le côté en vue de l’oxygénation du foyer. Le charbonnier veille, prêt à boucher les trous avec la terre qu’il peut prendre immédiatement à proximité.



Au pied du Mont-de-Baulmes, début XXe siècle.

Le charbonnier

Feuille d'avis du district de la Vallée de Joux. – Le Sentier. 1934 : no 40 (4 octobre), 2e f. p. 7 :

Le charbonnier était entré dans l'histoire. L'histoire, selon les uns, étant un perpétuel recommencement, le charbonnier aussi réapparaît. La guerre déjà l'avait tiré de sa léthargie. Aujourd'hui il bénéficie du contingentement. Rien de plus national que le bois de nos forêts. Usons du charbon national.

Le charbonnier a exercé en son temps et pendant un très longtemps un véritable empire sur nos contrées. Cent meules jamais éteintes embrumaient jadis notre ciel de leur âcre fumée. Cortège ininterrompu de mulets et chevaux descendant les sacs de toutes nos hautes combes, de tous nos hauts plateaux par tous les chemins à charbon. Par centaines on constate aujourd'hui encore les places à fourneau jusque dans les sites les plus reculés. Des générations et des générations y ont édifié, de père en fils, la meule familière, la meule familiale assurant leur subsistance. Car ce fut toujours une industrie de famille, une espèce de travail à domicile pour ceux qui ont élu domicile dans la forêt.

Travail rude et délicat, ne convenant pas au mercenaire, au salarié qui n'engage que le tiers de son temps, le tiers de son effort et le tiers de sa bonne volonté. Ici le métier veut tout de l'homme et tout son temps.

Dévouement absolu, fidélité totale à la tâche. Pas de place pour aucune de ces revendications qui aujourd'hui intervertissent et faussent la morale du travail en mettant au premier plan les intérêts secondaires particuliers au détriment de la masse utile que constitue l'entreprise.

L'amour du métier, c'est cela : s'y consacrer tout entier. C'est d'y trouver toute sa satisfaction et, pour finir, son gain. Quand la satisfaction y est, le gain paraît plus aisément suffisant et l'on découvre alors que la satisfaction ne dépend pas du gain uniquement. A ce moment on réalise un grand progrès intérieur… Ainsi avec les meules qui se rallument, renait un contact avec une mentalité qui n'était plus.

Avec les meules qui se rallument, il se fait un redressement des valeurs. Les menus bois des forêts reviennent en honneur. La carbonisation les utilise de préférence. Le meilleur charbon est celui de la branche, de la tige de faible diamètre qu'on trouve dans la meule carbonisée dans sa forme primitive. On ne fait pas usage de gros bois fendus. Les menus débris au contraire peuvent être utilisés, à la seul condition que le bois soit sain.

Mais il en résulte qu'une meule renferme des milliers de tiges et de branches devant toujours être appropriées à la serpe avant d'être utilisées, car tout ce matériel innombrable doit être superposé, imbriqué, jointoyé de façon à laisser un minimum de vides, d'interstices. La meule doit former un bloc compact, condition première d'une carbonisation régulière et complète. Réunir sur places ces innombrables composants de la meule exige un rude effort, où c'est l'épaule

surtout qui est mise à contribution. Bâtir ensuite la meule est un art qui ne s'apprend pas du jour au lendemain. C'est un travail de spécialiste : lui seul sait l'exécuter rapidement et sûrement en donnant à l'édifice la consistance intérieure nécessaire, la forme extérieure voulue. Enfin vient le revêtement en terre sèche, formant une calotte étanche sur l'ensemble. Pour la réaliser, quelle manutention adroite et consciencieuse ! – De cette couverture dépendra entièrement la marche, le succès de la carbonisation. Et cette terre aussi ne tombe pas du ciel, il faut la prospecter, l'extraire et l'apporter, souvent d'assez loin, par sacs pleins.

La meule est prête. Du revers de sa manche, le charbonnier essuie la sueur de son front. Il a bâti un abri des plus primitifs, sous un arbre tout proche ; couche étroite avec un matelas de dais, un seau d'eau, la marmite à polenta, un falot.

Le feu est communiqué à la meule par la cheminée aménagée au centre, au pied de laquelle une croix a été placée *(crux spes hominum)*. Et le feu s'étend. Pendant huit à dix jours s'opérera la transformation lente du bois en charbon, conduit continuellement par l'opérateur qui ne quitte son chantier ni le jour ni de nuit. Toutes les deux heures au moins, le four doit être contrôlé, le tirage révisé ou modifié, accéléré ou modéré. Par moment le four doit être nourri, pour éviter qu'il ne s'affaisse. Dans une ouverture adroitement pratiquée, au milieu des volutes d'une fumée âcre, le charbonnier verse à l'intérieur des sacs et des sacs de courts bouts de bois qui soutiendront l'édifice. Manquer à cette précaution, c'est risquer un effondrement qui compromettrait toute la meule. Négliger de régler le tirage, c'est risquer l'incendie irrémédiable ou bien l'extinction. La carbonisation doit se faire progressivement et complètement, au fur et à mesure que le charbonnier dirige son feu. Tout à coup le tirage est funeste. Mais c'est toute une science que de deviner la marche cachée de cette carbonisation et de la diriger sûrement. Un changement de la température extérieure, du vent qui se lève, un orage qui éclate, tous ces facteurs imprévisibles exercent leur action sur le feu de la meule. Pas un instant, le charbonnier ne peut se dessaisir de sa surveillance. De jour et de nuit, il fait sa ronde et accomplit ses gestes professionnels comme des gestes d'incantation au clair des étoiles tremblotantes.

Dire qu'on nous accordait trois mois pour former, pour reformer un charbonnier ! – Quelle caricature serait sortie de là ! – Métier familial, ai-je dit et d'amour de la nature. Réconciliation complète, excluant le mal du pays de nos cités sur civilisées, éblouissantes et bruyantes. Le charbonnier, pendant la saison, fait un avec la forêt, avec la montagne, avec le silence de la nuit, un avec son métier. Il n'en partage la responsabilité avec personne. Lui seul est sûr de l'issue de cette aventure qu'est chaque nouvelle meule. Qui pourrait le relayer, qui le voudrait ? – Non, charbonnier est maître chez lui. Il ne peut se confier qu'à sa bonne étoile et il la suit du lever au coucher. Sa meilleure chance, c'est son œil, son bras, son flair. Les gestes nécessaires de son métier, il les a vus faire à son père, cent fois, mille fois et il en a hérité. Parce qu'il avait confiance, il les a imités, sans critique ni doute. Il les a dans le sang, dans les muscles et dans le

cerveau. Il ne les discute ni ne les réforme, ni les modernise. Métier familial, métier sûr, métier bon. Comme la nature au sein de laquelle il exerce, cette nature maternelle, pure et belle, éternelle aussi.

A.P. [1]

Charbonnage. — La conversion des bois tarés en charbon se poursuivit conformément au règlement de 1700 (tome II, p. 269). Chacune des communes de la Vallée, à son profit personnel, faisait charbonner sur ses propriétés boisées. Le concessionnaire, un natif d'ordinaire, payait tant par char fabriqué. Ainsi procéda le Chenit aux Chaumilles en 1738 et 1741.

Quand il s'agissait de territoires soumis au bochérage, mais non propriété des communes, celles-ci s'arrangeaient pour se partager par tiers la somme exigée des *ordonniers concessionnaires.*

Une permission baillivale était indispensable tant pour le charbonnage que pour le chaufournage. Un mandat de 1744 insiste derechef à ce sujet.

Ainsi furent accordées des permissions pour charbonnage : 1747, 28 chars aux Plats ; 1749, 19 et 11 chars aux Trois-Chalets ; 1751, 15 chars à la Rolaz ; 1752, la Rolaz ; 1754, la Loraz (?) et Combe-de-l'Aragne ; 1789, ordons marqués sur les Trois-Chalets par le maître charbonnier David Piguet. Charbon à vendre exclusivement aux maréchaux de l'endroit.

Il fallait s'y attendre, des excès se produisirent. Communes et charbonniers abusèrent à maintes reprises de la situation. De 1707

[1] Selon nous ce texte est à attribuer à Albert Pillichody, inspecteur forestier de la commune du Chenit à l'époque, et non pas à Auguste Piguet qui connaissait moins la forêt que son contemporain. Monsieur Jean-Luc Aubert, qui s'était lui aussi donné la peine de retranscrire ce texte d'après la FAVJ, avait dit à propos de ces quelques pages : « Nous faisons figurer ce texte sous toute réserve (dans un ouvrage consacré aux écrits divers du professeur Auguste Piguet). En effet, bien que manifestement signé « A.P. » ce document grandiloquent et moralisateur, de plus comportant de nombreuses erreurs d'orthographe dans l'original, nous semble d'une parenté très lointaine avec le reste de l'œuvre du professeur Auguste Piguet ».

Il n'en reste pas moins que ce texte « grandiloquent » possède un pouvoir évocateur impressionnant. Simplement qu'il se pourrait que l'auteur voit plus la beauté du métier que son côté impitoyable, quand il vous faut surveiller une meule pendant des jours et des jours, des nuits et des nuits, sans que vous ne puissiez vous permettre de dormir tout à fait, toujours à l'affût d'un incident quelconque pouvant arriver à votre charbon dans le processus de sa carbonisation.

à 1763, nous avons connaissance d'une dizaine de cas de charbonnages excessifs. En 1760, en particulier, des meules faites par des Bourguignons sont signalées sur le territoire du Chenit.

Le *bailli d'Aubonne* entendait prélever un droit sur chaque char de charbon fabriqué sur le bailliage d'Aubonne par les Combiers en vertu de leur droit séculaire de bochérage.

Dans vos balades, vous apercevrez peut-être, dans des lieux retirés, de singuliers espaces circulaires de quelque 10 m. de diamètre, absolument plats, pourvus d'un gazon rare, ceints de bois. Ce sont d'anciennes charbonnières. En grattant, vous trouverez de la poudre de charbon, ce *fraisel* (*fâgi*, en patois) qui parvint, en 1846, à avoir raison de la maladie de la pomme de terre.

En cherchant bien, vous trouverez sûrement aux abords de gros blocs de pierre dressés, ultimes restes de l'abri, couvert de branchages, d'où les charbonniers d'autrefois surveillaient l'intensité de leurs feux.

Dans leurs moments de loisir, ils aimaient à tailler leurs initiales dans quelque roche tendre et à y adjoindre une date. Il nous reste toute une série de ces inscriptions rupestres : au chemin de l'Echelle, au Risoud, sur deux points ; à la Pierre-à-Coutiau, sur les montagnes du Devant. La plus ancienne remonte à 1747.

Auguste Piguet, La commune du Chenit III, 1971, pp.153-154.

Charbonniers

Des baraquements de charbonniers bergamasques se voyaient aux Grandes-Roches à l'occident du Brassus. Ils disparurent peu après la guerre, vers 1920. On les dénommait volontiers *le village nègre*.

Les places à charbon abondent dans nos montagnes, preuve du charbonnage intensif d'autrefois. Vers 1846, lors de la grande maladie des pommes de terre, on fit usage *de fazi*, soit de la poudre de charbon extraite des anciennes charbonnières. On recouvrait les *taillons* de cette poussière avant de mettre le fumier.

Auguste Piguet, réponse à un questionnaire perdu, Folklore suisse. – Bâle. – 77 (1987), p. 61-72 (transcription Jean-Luc Aubert, Genève).

UNE INDUSTRIE DU PASSÉ

La Revue du dimanche. - LXe année, n° 27 (29 janvier 1928)

L'horlogerie ne s'est installée dans notre contrée que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Toutefois, bien avant cette date, de nombreuses personnes s'étaient vouées à l'industrie, car en plusieurs endroits existaient des hauts fourneaux, des fours à affiner le métal et des ateliers où l'on confectionnait des outils aratoires, des ferrures pour bâtiments, etc. La fabrication des clous, des couteaux notamment, se pratiqua longtemps au domicile de maints artisans dont l'outillage, on se le représente sans peine, devait être fort primitif.

Mais il est une industrie qui dans les siècles passés a occupé beaucoup de monde : c'est le charbonnage ou la fabrication du charbon de bois. Dans sa captivante histoire de la vallée de Joux, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux jeunes générations, J.-D. Nicole y fait maintes allusions.

Est-il nécessaire de rappeler qu'en ces temps lointains, l'industrie charbonnière était le complément indispensable de celle du fer ? – Le charbon de bois était en effet le seul combustible dont on disposait pour la métallurgie du fer et de l'acier et naturellement les forêts constituaient la source où l'on puisait sans compter pour obtenir la précieuse matière. À cette époque le bois n'avait aucune valeur en lui-même. L'habitant le considérait comme son ennemi et tous les moyens lui paraissaient bon pour s'en débarrasser. Créer de la prairie et du pâturage : telle était l'idée maîtresse du colon nouvellement établi dans les joux noires. Le Risoud excepté, banalisé dès la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, la plus grande partie de nos forêts ont été livrées à la carbonisation les unes après les autres, principalement celles du versant oriental, et un peu partout, même dans les coins les plus reculés, l'on retrouve les traces de l'industrie disparue, à savoir ces plates-formes circulaires, à la terre charbonneuse, sur lesquelles étaient édifiés les fourneaux.

On se représente sans trop de peine la succession des événements. Un industriel de l'époque avait-il besoin de charbon, il achetait le bois d'un vaste cantonnement. Un entrepreneur charbonnier et son personnel abattaient les arbres les uns après les autres, de la manière dont se pratiquent aujourd'hui encore les coupes blanches chez nos voisins de Derrière-le-Risoud. Rien ne restait debout. Ensuite on passait à la carbonisation, en application du principe demeuré en usage jusqu'à nos jours, et qui consiste, non pas à brûler le bois, mais à le soumettre à une distillation permettant d'éliminer les éléments volatils et de récupérer le charbon qu'il contient. À cet effet, le bois débité est entassé en meules à l'intérieur desquelles on ménage des canaux de ventilation, puis mis à feu. Tôt après, la meule est recouverte de terre, la combustion se poursuit, mais au ralenti, sans flammes et peu à peu les substances volatiles s'en vont dans l'air sous forme de fumée épaisse et de vapeurs. Au bout de deux à trois semaines, l'opération est achevée et le bois de la meule est transformé en charbon. Mais pendant ce temps, le four en activité exige de la part du charbonnier une surveillance de tous les instants. La fumée bleuit-elle, c'est que la combustion, trop vive, doit être ralentie. Il y parvient en diminuant l'accès de l'air. S'épaissit-elle, c'est le contraire qui se produit et il s'agira d'ouvrir les orifices pour augmenter la ventilation. N'est pas charbonnier qui veut, le métier est délicat et réclame une expérience approfondie en même temps qu'une surveillance qui ne subit aucun relâche, pas même la nuit. Métier difficile, pénible, exigeant une santé de fer et un régime d'existence d'une extrême simplicité.

La carbonisation achevée, le charbon était mis en sacs, chargés sur des mulets qui le conduisaient soit directement au lieu de consommation, soit au bord du lac de Joux, d'où, par radeau, il était transporté à L'Abbaye, à Bonport où existaient d'importants établissements sidérurgiques pour l'époque. Des fers de mulets ont été retrouvés tout au fond de la sylve des Begnines et des traces de chemins, bien visibles encore aujourd'hui en de nombreux endroits, dans la région du Mont-Tendreet ailleurs, signalent les voies de dévestiture d'anciens fours à charbon.

On frémit à la pensée de l'aspect que devait présenter telle localité après le charbonnage. Plus un arbre debout ! Rien que des ruines, des pierrailles mises à nu par la pluie, le vent ou le gel. Quoi, l'image de la plus absolue dénudation ! – Mais la Nature est infinie dans ses ressources. Qu'on la malmène, que l'on détruise son ouvrage, vite elle se remet au travail, et après un temps souvent très long, elle réédifie avec splendeur ce

que l'homme a anéanti. C'est ce qu'on peut voir partout dans nos montagnes où autrefois a sévi le charbonnage. Lentement, la forêt s'est relevée de ses ruines et maintenant, après quelques 150 à 200 ans, elle revêt de nouveau, de son manteau grandiose et sévère, les lieux d'où elle fut extirpée !

Qu'on ne croie pas que l'association des conifères reprennent immédiatement possession du terrain. Des générations diverses de végétaux la précèdent et préparent des conditions favorables à son installation. D'abord ce sont les fraisiers, les framboisiers et les hautes herbes qui s'emparent du sol dénudé. Puis vient la végétation des bois blancs, saules, chèvrefeuilles, sureaux, etc. et c'est à l'ombre et sous la protection de ceux-ci que prennent finalement pied les sapins introduits sous la forme de graines transportées par le vent. Plus [...] les lieux, les jeunes sapins atteignent et dominent leurs protecteurs. Ainsi et à la longue se reconstitue la sylve.

L'industrie charbonnière s'est maintenue chez nous jusqu'au commencement du XIX[e] siècle, époque à laquelle l'industrie du fer, vivement concurrencée par l'étranger, a été abandonnée. Evénement heureux, si l'on peut dire, car la persistance du charbonnage en grand aurait anéanti nos forêts à tout jamais. Pourtant, elle s'est conservée sous une faible échelle ici où là jusque vers 1900, pour alimenter certaines industries, forges, etc. et tirer parti d'assortiments ligneux invendables, situés dans des cantonnements très reculés et peu accessibles de la partie la plus sud-occidentale du Risoud.

Et l'on pouvait voir à cette époque déjà lointaine, à proximité de la ferme–auberge des Grandes-Roches, près du Brassus, tout un «village nègre», composé de très primitifs bâtiments en bois, servant les uns d'habitation et de quartier général aux charbonniers du Risoud, les autres de magasin à charbon. Moi-même, j'ai vu, voici plus de trente ans, des fours en pleine activité dans la partie la plus reculée du Risoud. Et vraisemblablement, on a quelque peine à se représenter les conditions ultra-primitives dans lesquelles les charbonniers, des Italiens bergamasques, vivaient auprès de leurs fourneaux. Pour logement une hutte inconfortable, formée de quelques pièces de bois dressées au-dessus du sol, le tout recouvert de larges plaques d'écorce de sapin. Le Risoud n'est pas le pays des sources. On n'y rencontre pas le plus petit filet d'eau et pourtant Dieu sait s'il en tombe dans le cours de l'année , surtout sous forme de neige. Mes charbonniers avaient résolu le problème de l'eau potable sous la forme bien simple que voici : comme on était en juin et que de gros névés subsistaient dans les dépressions du sol, un sac rempli de neige était suspendu à une branche d'arbre et l'eau de fusion filtrant à travers le tissu, tombait goutte à goutte dans un seau placé en-dessous. Quant à l'eau de toilette, je suppose que la question ne se posait pas. Ces braves gens avaient l'air parfaitement satisfaits de leur sort, et les courants d'air à l'intérieur de la baraque, ainsi que les gouttières du toit et autres inconforts ne paraissaient guère les préoccuper.

On ne saurait qu'admirer la puissance de travail, la simplicité d'existence et la sobriété de tels hommes, vivant perdus au milieu des bois à deux heures de toute habitation. On reconnaît bien là les merveilleuses qualités de ces robustes population italiennes dont nous ne pouvons nous passer pour l'exécution de tant de travaux. Aurait-on trouvé, à cette époque, des ouvriers suisses capables d'accomplir l'œuvre du charbonnage dans de pareilles conditions ? – Jamais ! Jadis, voici deux cents ans, il devait en être autrement et sans doute, l'existence de nos charbonniers indigènes devait ressembler fort à celle de leurs congénères italiens des temps modernes.

Aujourd'hui, la sécurité de nos massifs forestiers est complète, les bêtes sauvages, dangereuses à l'homme, ont disparu à tout jamais et n'importe qui peut s'aventurer au plus profond des bois sans courir le moindre risque de ce côté-là. «Dans le temps», c'était une autre chose. Les ours, les loups, hantaient les joux noires et il se pouvait que les charbonniers eussent maille à partir avec eux. Le métier avait donc ses dangers. Mais en ces temps lointains, il n'y avait pas que les charbonniers à redouter le loup. On raconte que les gens du Chenit qui s'en allaient au sermon du Lieu – avant la construction du temple du Sentier – portaient bel et bien le mousquet chargé.

Tous ceux qui ont lu les savoureux récits de Louis Favre, son *Jean des Paniers*, etc. ont gardé le souvenir de charbonnier du Creux-du-Van qui, pendant une nuit de veille auprès de son fourneau, eut la visite d'un ours ! – L'animal ne manifesta pas d'intentions hostiles, mais je gage bien que l'homme frissonna quelque peu. Et l'histoire n'est pas un mythe.

L'industrie du charbon au Risoud appartient maintenant au passé. Depuis quelque vingt ans, un réseau splendide de routes y a été construit, tant par l'État que par les communes, si bien qu'il est possible de pénétrer partout dans la forêt et d'emmener ses divers produits. Plus jamais on ne sera obligé de recourir à la carbonisation pour tirer parti de certains de ces derniers.

En pleine guerre pourtant, des fourneaux ont été allumés ici et là. C'est qu'il s'agissait pour les diverses industries de remplacer par du charbon de bois le charbon minéral d'origine étrangère qui n'arrivait pas. Furent utilisés à cet effet, des débris de coupe, grosses branches de sapin dont la substance infiniment serrée et compacte livre un combustible de première valeur. La fin de la guerre et le retour à des conditions économiques normales ont mis de nouveau un terme au charbonnage forestier. Est-il définitif ? – Rien ne le prouve, car en vertu d'un procédé, que M. F. Aubert, inspecteur forestier à Rolle s'efforce de populariser, le charbon de bois peut être utilisé avec succès à la traction des camions automobiles. Donc reverrons-nous des fourneaux à charbon s'allumer au fond des combes ou au sein des massifs pour en tirer parti, en vue de traction mécanique, de la multitude des débris qui jonchent le sol après une coupe et lentement pourrissent ? – C'est peu probable, car l'on travaillera d'une manière plus rationnelle, en utilisant des fours industriels spéciaux, transportables, distillant le bois en vase clos, dont le rendement est très supérieur, et qui de plus, permettent la récupération de la plus grande partie des produits volatils libérés par l'opération.

Donc, en c'est probablement fini avec le charbonnage du bois, tel qu'il s'est pratiqué si longtemps dans notre contrée et ailleurs. Le procédé avait son pittoresque, son charme rustique, ainsi que d'autres choses du passé qui ont bien passé et ne reviendront plus. La roue tourne, des choses apparaissent à l'horizon de l'activité humaine ; elles s'en vont, d'autres prennent leur place, pas toujours pour le plus grand bien des bénéficiaires.

Toujours est-il que l'industrie charbonnière a contribué à augmenter, dans les temps passés, les ressources des gens de ce pays ; ressources, il ne faut pas l'oublier, qui devaient être fort modestes. Nos ancêtres, en effet, disposaient uniquement des produits d'un sol ingrat et l'on peut penser si leurs conditions d'existence étaient précaires et à la merci des conditions atmosphériques. Il est vrai qu'en ces temps-là, l'on se contentait de peu, que l'on ignorait les complications de la vie moderne et qu'après tout, ces gens n'étaient peut-être pas aussi malheureux que nous nous l'imaginons. Mais quelle figure serait la leur, si revenant sur la terre, il leur était donné de s'adapter à notre existence actuelle ? C'est peut-être le cas de dire que beaucoup d'entre eux préféreraient retourner à la vie simple et primitive qu'ils menaient auprès de leurs fourneaux allumés au milieu des noires joux.

Sam. AUBERT.

Transcription Jean-Luc Aubert de Genève.

L’art ancien des charbonniers

Comunità montana valle Brembana, Anno IX, numero 2, maggio 1994

Ricostruita nei minimi particolari una carbonaia e ripercorso l’intero ciclo di produzione del carbone di legna, attività ora scomparsa, ma che un tempo era abituale nella nostra valle

Rivive a Dossena l’antica arte del “poiàt”

Quanti in Valle Brembana sanno che cosa sia un “poiàt”? Tra coloro che sono nati nel secondo dopoguerra questa parola suggerisce solo concetti indeterminati, frutto nel migliore dei casi delle informazioni ricevute dai genitori, o meglio, dai nonni.

Ormai il “poiàt” è relegato nel passato, assieme a tante attività affini, che per secoli hanno costituito la base stessa della vita di generazioni di valligiani.

Forse molti, tra i più giovani, leggendo queste prime righe si stanno chiedendo di che cosa si stia parlando, perché questo vocabolo in dialetto bergamasco non suggerisce proprio niente.

E’ quindi meglio spiegare che stiamo parlando della “carbonaia”, cioè dell’antico metodo di estrarre carbone dalla legna: consuetudine assai diffusa fino a prima della guerra, come testimoniano le molte piazzole, “aiàl” o “aràl”, che si trovano un po’ dovunque nei nostri boschi.

Una lodevole iniziativa di alcune persone di Dossena ha consentito a molti, giovani e meno, di rivivere per alcuni giorni questa antica pratica: alla fine di aprile, in località Fontanì dè la Raìs, nei pressi della strada che collega Dossena a Serina, Bepì Astori, Giacomo Bedolis e Simone Bonzi, con l’ausilio di altri amici dossenesi hanno ricostruito nei minimi particolari un “poiàt”, ripercorrendo tutte le tappe della lavorazione e prestandosi ad illustrare ai numerosi visitatori i meccanismi di funzionamento dell’impianto, le caratteristiche delle varie lavorazioni e i nomi degli attrezzi.

Sotto la guida esperta dell’ottantacinquenne Bedolis, il gruppo ha dapprima costruito la baita, servendosi esclusivamente del materiale reperito nel bosco: tronchi, strame, rami, fogliame, tutto sistemato come una volta, per garantirsi un riparo per la notte (per inciso, in quella baita ci hanno dormito per tutto il ciclo della produzione del carbone, perché il “poiàt” deve essere sorvegliato notte e giorno, onde evitare che tutto si riduca in cenere).

Quindi ha realizzato la piazzola ed ha provveduto ad erigere la catasta, a forma circolare, alta circa tre metri e larga cinque, sistemando, secondo regole precise, un centinaio di quintali di tronchi di faggio, carpino a altre piante di buona consistenza calorica.

Ricoperto il tutto con stramaglia e terriccio, per impedire incontrollate infiltrazioni di aria, e praticati i fori di tiraggio, all’interno della catasta, per un’apertura ricavata alla sommità, è stata immessa della brace che ha dato inizio al lento e costante lavoro di carbonizzazione della legna.

Dopo una decina di giorni, caratterizzati da altri interventi di aggiunta di legna e modifica dei fori di tiraggio, il lavoro è terminato con la produzione di una ventina di quintali di purissimo carbone di legna, che verrà utilizzato lungo l’estate per varie iniziative di carattere collettivo.

L’intero ciclo è stato fotografato e si auspica di poter allestire una mostra didattico-documentaria, per illustrare i segreti di quest’arte antica che fu patrimonio delle nostre popolazioni.

L'art ancien des charbonniers

Traduction d'un article de langue italienne, titre : « Rivive a Dossena l'antica arte del « poiat », paru dans : Comunità montana valle Brembana, Anno IX, numéro 2, maggio 1994

Qui sait aujourd'hui, ce que veut dire exactement « charbonnière » ?

Parmi les gens nés après la deuxième guerre, ce mot reste souvent indéterminé, vaguement entendu par leur père ou encore leurs grands-pères. De toutes façons la charbonnière est reléguée aux temps passés avec toutes les activités annexes qui, pendant des dizaines d'années, ont constitué la base de la vie de certaines générations villageoises.

Charbonner est une ancienne méthode pour obtenir du charbon à partir du bois vert. Activité répandue jusqu'au début de la dernière guerre, comme en témoignent les nombreuses plates-formes que l'on rencontre sur les pâturages et dans les forêts. Dans la localité del Fontani dè la Rais, à Dossena, en Italie du Nord, l'heureuse initiative de quelques personnes a permis à beaucoup de jeunes et moins jeunes de revivre pendant quelques jours cette ancienne pratique.

En effet, un groupe d'amis, sous le commandement expérimenté de M. Bedolis, âgé de 85 ans, ils ont reconstitué une charbonnière dans les moindres détails. Ils ont expliqué toutes les étapes du travail, le mécanisme de fonctionnement de l'installation, les caractéristiques des différents travaux et les noms des outils.

En premier lieu il faut construire la cabane ou abri en se servant exclusivement du matériel trouvé sur place, c'est-à-dire troncs, herbes sèches, branches, feuilles mortes, le tout arrangé comme le faisaient autrefois les hommes pour s'assurer un abri, « un lit », pendant la nuit. Le groupe a dormi pendant toute la période dans cet abri, car la charbonnière doit être surveillée jour et nuit afin qu'il n'y ait pas trop de risque de ne retrouver que des cendres. Après l'abri, c'est la réalisation de la plate-forme afin d'y ériger bientôt l'échafaudage circulaire haut de 3 mètres environ et large de 5m.

On dispose environ dix tonnes de minces troncs de 1 mètre de long, soit du hêtre, du charme ou autres sortes de bois de bonne consistance calorifique, selon des règles bien précises, en laissant un trou qui part du bas jusqu'au sommet de cette construction, ce qui nous donne la cheminée du tirage. Le tout est recouvert d'une couche de terreau et de feuilles mortes pour empêcher d'éventuelles infiltrations d'air. On introduit d'abord des braises par le trou de tirage afin de créer un feu. Après quelques instants les flammes sont étouffées petit à petit en introduisant de petits morceaux de bois. Ceux-ci, en brûlant lentement, dégagent la chaleur nécessaire à la carbonisation des troncs disposés en rond.

Pendant une dizaine de jours on rajoute du bois – on nourrit la charbonnière -, on modifie les trous du tirage. Et le travail se termine enfin avec la production de 2 tonnes environ de pur charbon de bois.

Le cycle complet a été photographié dans le but de monter une exposition afin de révéler le secret de cet art ancien qui fut le patrimoine des peuples des vallées transalpines, mais aussi de certaines vallées suisses.

Légendes et photos ci-dessous tirées de l'ouvrage : Au Pays des Sapins, Pontarlier, auteur Henri Cordier entre autres, sans date d'édition mais vers 1925.

LE CHARBONNIER

LA HUTTE DU CHARBONNIER

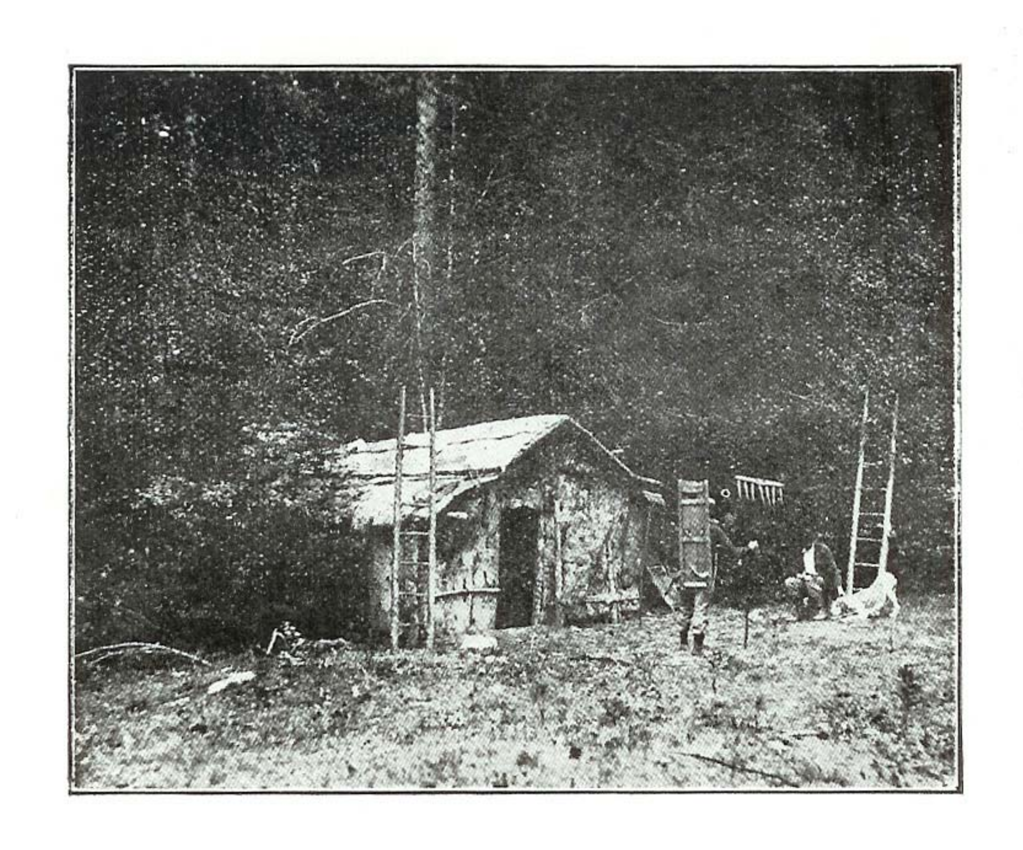
« Vous ne pouvez vous figurer quel charme on trouve dans semblable cabane. La nuit vous dormez dans un air saturé de senteurs résineuses. Les oiseaux tout autour vous donnent un concert gratuit. S'il pleut, les gouttes d'eau viennent frapper l'écorce du toit ; ce n'est plus un toit, c'est un tambourin harmonisant admirablement la musique berceuse des branches.

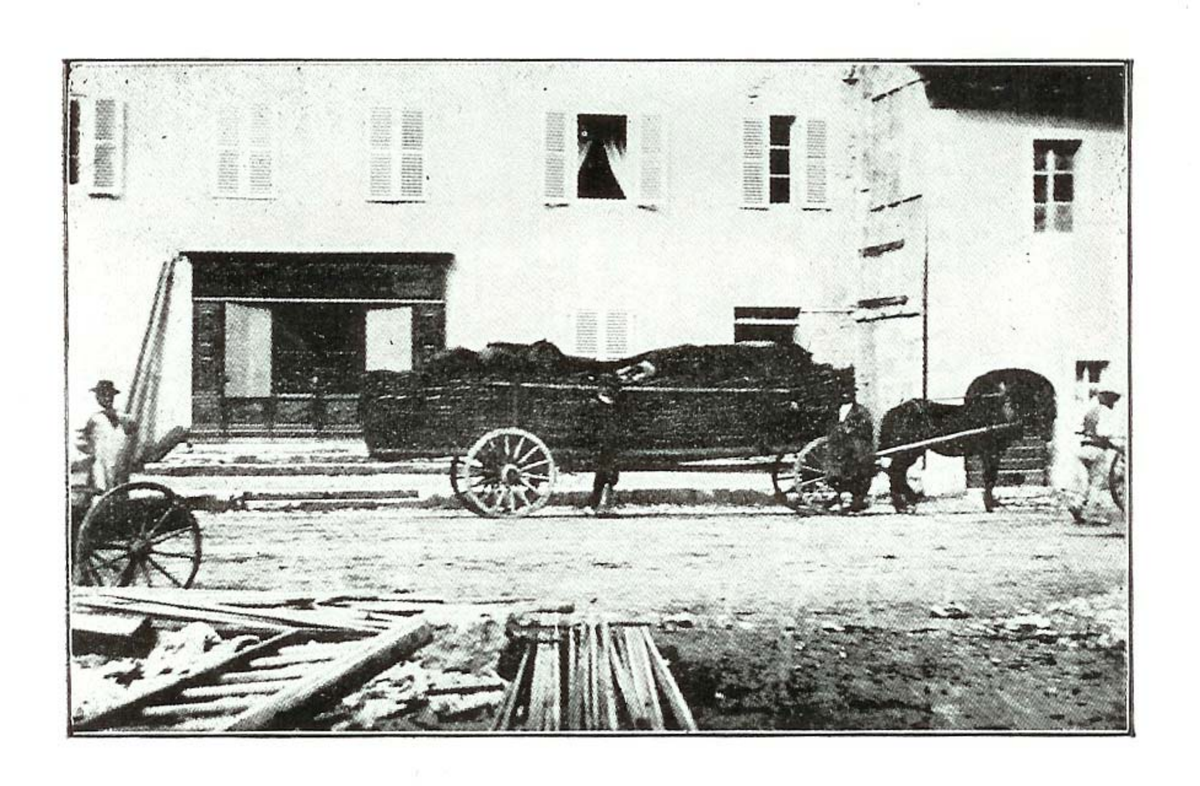
H. CORDIER - « *Au Pays des Sapins.* »

LA « BENNE » DE CHARBON

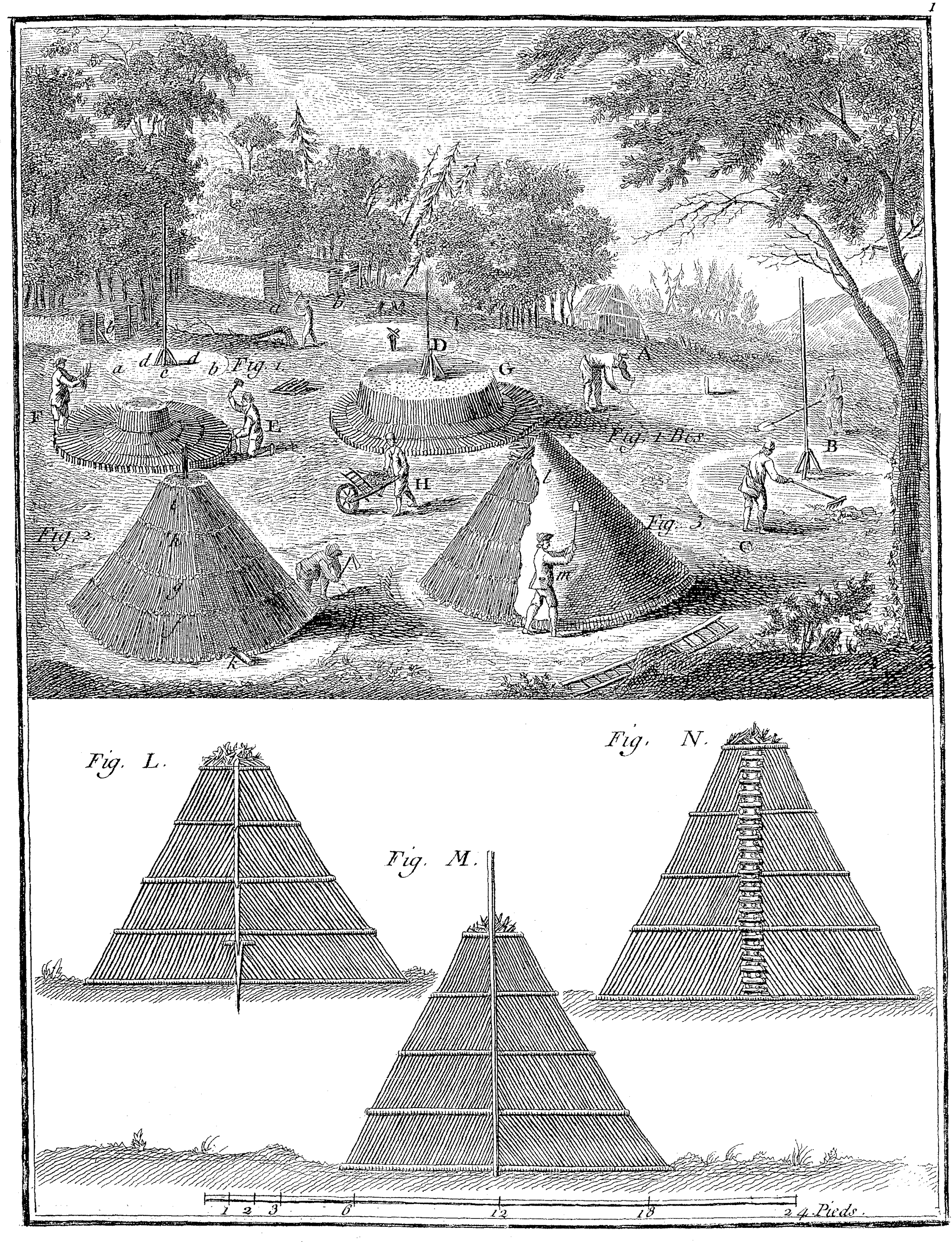
La meule a été éventrée, le charbon sonore et d'un noir luisant est mis dans des sacs qui, à leur tour, sont empilés dans la grande *benne* de coudrier *(pron. banne)*. Celle-ci les emmène à la ville.

-- 16 —

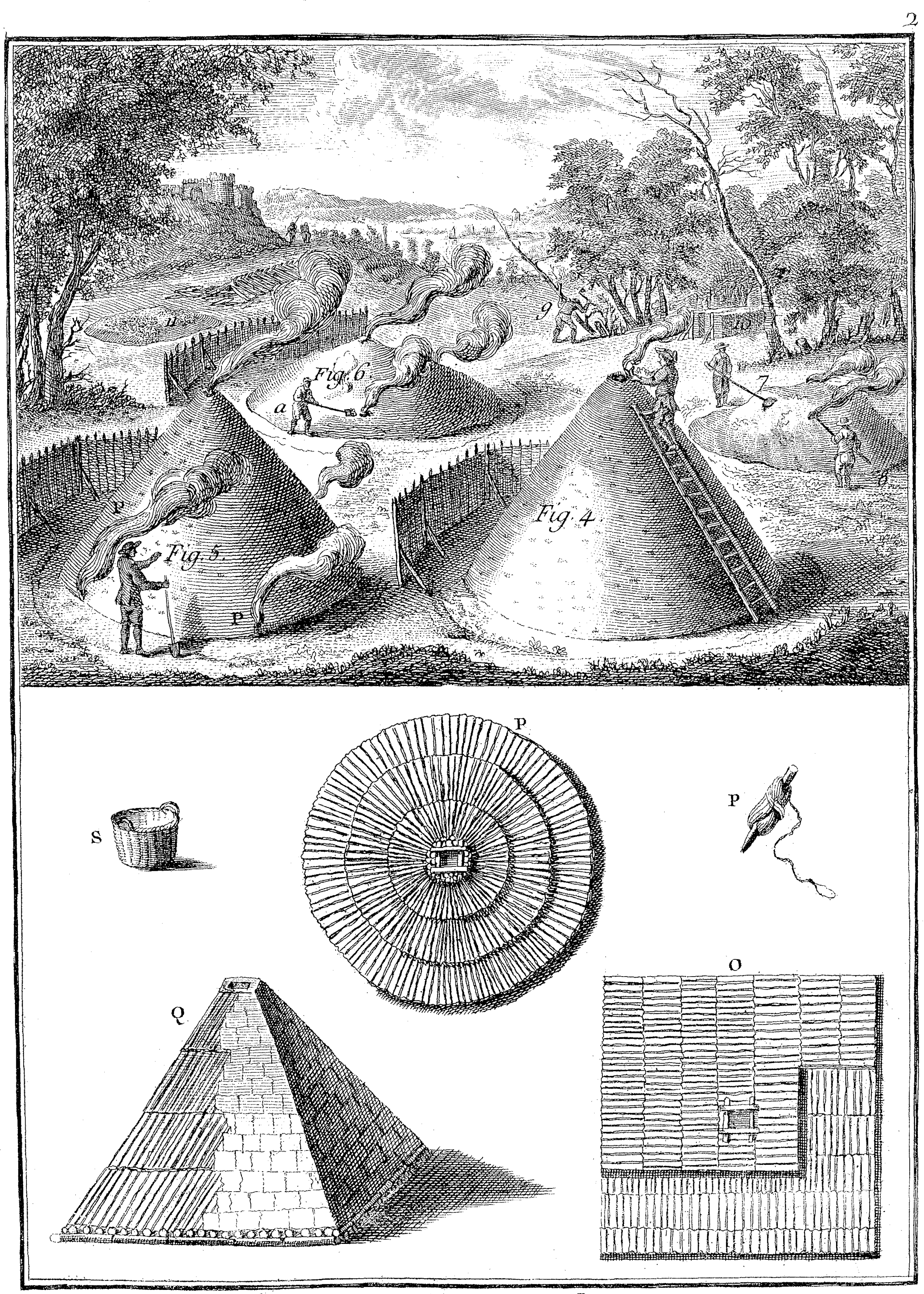




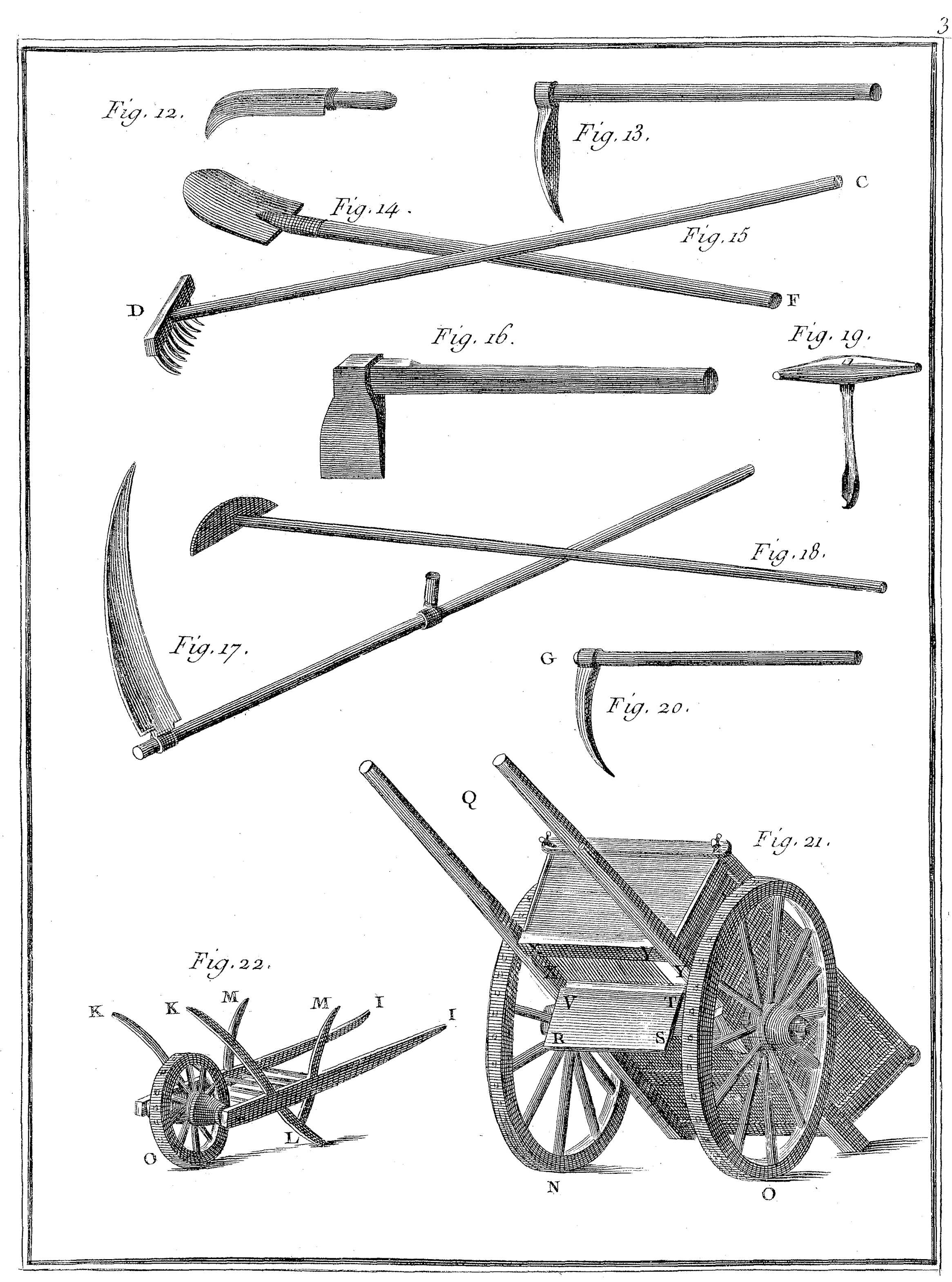
Planches tirées de l’Encyclopédie d’Yverdon, vers 1770 :



ŒCONOMIE RUSTIQUE,
Charbon de Bois.



ŒCONOMIE RUSTIQUE
Charbon de Bois.



ŒCONOMIE RUSTIQUE,
Charbon de Bois.

N°. I.

Le haut de la Planche, constructions différentes de fourneaux à charbon.

Première construction.

Fig. A. Charbonnier qui trace au cordeau l'aire de la charbonnière.
B. Ouvrier qui aplanit l'aire de la charbonnière avec la pelle, après avoir planté au centre une bûche fendue en quatre par sa partie supérieure, et aiguisée par l'autre bout, pour commencer la cheminée.
C. Charbonnier qui aplanit l'aire au râteau.
D. Aire aplanie, où l'on voit au centre la bûche fendue avec les bâtons qui se croisent dans les fentes, ce en quoi consiste la première façon de l'arrangement du bois, et de la formation de la cheminée.
E. Charbonnier qui a formé son premier plancher, et qui en arrête les bûches par des chevilles.
F. Charbonnier qui répand sur ce plancher du menu bois appelé bois de chemise. On voit, même figure, la formation du premier étage du fourneau.
G. Le premier étage plus avancé, avec le commencement du second.
H. Charbonnier qui apporte le bois à la brouette.
Tous les autres étages qui vont en diminuant, à mesure qu'ils s'élèvent, et qui forment une espèce de cône, se construisent de la même manière.

Deuxième construction d'un fourneau.

Fig. I. Après avoir tracé et aplani l'aire, comme il a été dit à la première construction, au lieu de la bûche fendue en quatre, on plante au centre une longue perche ce, contre laquelle on dresse les bûches dont le premier étage sera construit. Cette perche formera la cheminée.
2. Fourneau de cette construction, dont tous les étages f, g, h, i, sont formés. L'ouvrier qu'on voit au pied de ce fourneau, bêche la terre, fait un chemin, et prépare de quoi le couvrir, soit avec de la terre, soit avec du frasin, s'il en a déjà. k, extrémité d'une autre perche qui va de la circonférence du fourneau jusqu'au centre, et qui ménage le passage qui servira à allumer le fourneau.
3. Figure qui peut également appartenir aux deux constructions, et qui en montre la dernière façon, qui consiste à former la chemise du fourneau. Le fourneau est tout couvert de sa chemise, excepté à sa partie inférieure, où on laisse une bande ou lisière sans chemise, pour donner lieu à l'action de l'air.

Troisième construction.

Fourneau pyramidal et recouvert de gazon, dont on voit la coupe verticale au bas de la planche, fig. N, et le plan, fig. O, Pl. suivante.

Le bas de la Planche.

Fig. L. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la première construction.
M. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la seconde construction.
Fig. N. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la troisième construction.

N°. II.

Le haut de la Planche représente les fourneaux en feu, ou la cuisson du charbon.

Fig. 4. Ouvrier qui met le feu à un fourneau de la première construction par le haut; car au fourneau de la seconde construction, le feu se met par le bas où l'on a pratiqué un passage, comme on voit en k, fig. 2.
5. Fourneau en feu.
6. Fourneau percé de vents. On voit un ouvrier qui lui donne de l'air.
7 et 8. Ouvriers qui polissent et rafraîchissent un fourneau plus avancé.
9. Ouvrier qui prépare du bois.
I0. Bois coupé en tas.
II. Fourneau éteint.

On appelle tue-vents ou brise-vents, les claies qu'on voit autour des fourneaux en feu, fig. 4, 5, 6.

Le bas de la Planche.

Fig. O. Plan d'un fourneau de la troisième construction.
P. Plan d'un fourneau de la même construction, mais de forme ronde.
Q. Elévation perspective d'un fourneau de la troisième construction.
R. Le traçoir, ou le cordeau.
S. Panier à charbon.

Outils.

Fig. I2. Serpe.///Fig. I7. Faulx.
I3. Hoyau ou pioche///I8. Rabot.
///I9. Tariere.
I4. Pelle. F, le manche.///20. Crochet G.
///2I. La voiture à charbon.
I5 Herque ou râteau de fer CD.///22. La brouette.
I6 Cognée.//

Deux articles de journaux

Les charbonniers d’Ollon – Patrie suisse du 8 mai 1937 **–**



436 LA PATRIE SUISSE

Des essais de fabrication de charbon de

LES CHARBONNIERS

On abat, pour la fabrication du bois à carboniser, des arbres de mauvaise qualité.

A droite, en haut : Les habitants des environs s'intéressent au développement des travaux et M. Pochon (à gauche) reçoit souvent la visite des conseillers communaux.

A droite : La meule demande une surveillance vigilante, car si le bois prend feu, tout est perdu.

A gauche : Six bûcherons de la commune apprennent le nouveau métier.

Le campement des charbonniers et les meules dans la forêt.

Le charbon de bois est utilisé depuis quelque temps en Suisse pour l'équipement des camions.

Mais l'industrie du charbon de bois avait complètement disparu en Suisse depuis près de 40 ans. Les charbonniers sont des Italiens ou des Français et c'est par un hasard très heureux que la municipalité d'Ollon a pu se mettre en relation avec M. Pochon, le seul charbonnier suisse actuellement vivant, capable de construire, de surveiller des meules. Des essais sont actuellement faits sous la direction de M. Pochon et sous les auspices de la commune d'Ollon, afin de pouvoir fournir un charbon de bois suisse 100 %. On sait que, pour faire du charbon, il suffit d'un bois de deuxième qualité. Le bois doit être préparé 3 ou 4 semaines à l'avance et être séché soigneusement. On construit ensuite la meule. Il faut laisser entre les morceaux de bois le moins d'espace possible. Les branches forment une masse compacte. La meule de bois à carboniser est ensuite recouverte de mousse, de feuilles, puis d'une couche de terre de 10 à 15 centimètres. On ménage au centre de la meule une cheminée où sont introduites des braises.

Durant 8 à 10 jours la meule doit être constamment surveillée.



...cation de charbon de bois en Suisse :

...BONNIERS D'OLLON

A droite : Un écriteau a été cloué contre un arbre : « Ecole de charbonniers d'Ollon ».

Ci-dessous : Le repas. Pour aujourd'hui, lard et macaronis.

Espérons que cette ancienne industrie connaîtra en Suisse une nouvelle prospérité. Ajoutons que l'économie réalisée par l'emploi du charbon de bois comme carburant atteint, par rapport aux prix de la benzine, 64 %.
On voit que ce problème intéresse au plus haut point notre économie nationale.

Au coin, à gauche : Sous l'abri, les ouvriers, veillent jour et nuit.

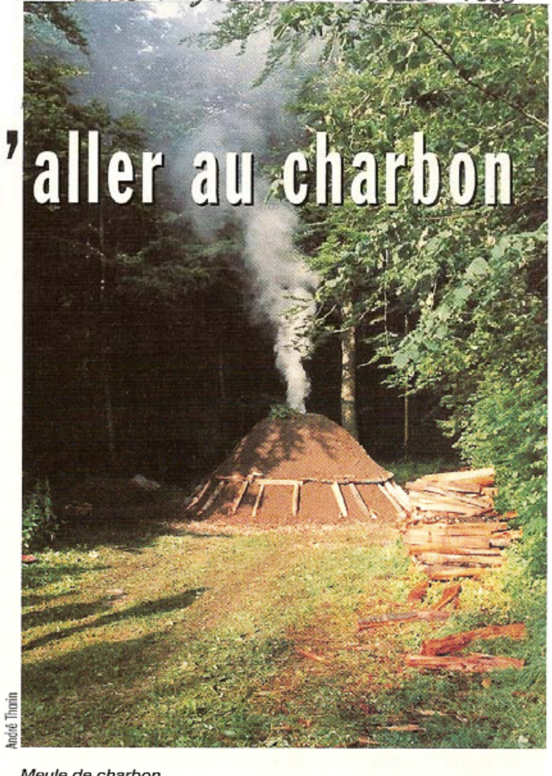
Reportage fait spécialement pour « La Patrie Suisse » par P. Senn.

La femme d'un des charbonniers apporte des provisions.

tradition

C'est le moment d'aller au charbon

La fabrication du charbon de bois a longtemps été réalisée au milieu des forêts, suivant un principe ancestral. Plus tard, certaines usines se sont chargées de transformer le bois en combustible pour barbecue. Comme à Roche (VD) qui en a cessé la production il y a quelques années. Si bien qu'en Suisse, seuls quelques artisans pratiquent encore.



André Tharin

Meule de charbon

Depuis au moins deux siècles, le charbon de bois a été fabriqué dans son environnement naturel: la forêt. Le bois était d'abord monté en meules, puis hermétiquement recouvert de terre. On ménageait ensuite des prises d'air et une cheminée, afin de pouvoir jouer sur l'apport en oxygène. Toutes les deux heures, on perçait de nouveaux trous dans la couche extérieure et on en bouchait d'autres, de manière à doser exactement la quantité d'air. En fait, une sorte de cuisson «à l'étouffée» pendant laquelle le bois séchait, perdait ses matières volatiles et finissait par se carboniser sans brûler. Ce qui était tout un art, dix ou quinze jours étant nécessaires au charbonnier pour récolter le fruit de son travail.

Cette technique, on s'en doute, exigeait une surveillance constante jour et nuit, et donnait un charbon de bois souvent mêlé «d'incuits» et de terre. La traditionnelle meule a ensuite été remplacée par des fours mobiles en tôle, plus ou moins perfectionnés, et qui sont encore largement en usage dans certains pays de l'Est et en Espagne. Dans l'Entlebuch, dans le canton de Lucerne, on en produit encore selon la méthode ancienne au milieu de la forêt, ce qui fait la joie des classes scolaires. Mais aujourd'hui, les grands producteurs se trouvent plutôt dans des pays comme la Roumanie, la Croatie, la France ou l'Afrique du Sud, où le charbon de bois est fabriqué de manière plus industrielle. Dans notre pays, c'est l'usine de Roche qui, jusqu'en 1987, produisait ce combustible pour les grandes surfaces. Très appréciés, sa pureté et, le fait qu'ayant peu voyagé, son état excellent jusque chez l'utilisateur. Les prix particulièrement bas de la concurrence étrangère ont eu raison de son marché.

Les différentes étapes de la fabrication artisanale de charbon: la réussite tient à l'attention constante que le charbonnier porte nuit et jour à la fabrication du précieux combustible.



Gilbert Rochat





Gilbert Rochat



André Tharin

Des briquettes et des boulets

Tous les bois sont carbonisables mais, comme dans l'ancien temps, on utilise plutôt des feuillus tels le hêtre ou le chêne provenant aujourd'hui des scieries. Pas de bois dur ou de gros calibre, car le cycle de carbonisation serait alors beaucoup trop long pour atteindre le cœur même de la matière. Les rondins et «couenneaux» sont dans un premier temps débités en morceaux de trente centimètres, puis séchés dans un four à air chaud durant dix-huit heures, à 150 degrés maximum. Car au-delà, le bois se mettrait à brûler ce qui n'est, bien sûr, pas le but de l'exercice! De 30%, l'humidité passe ainsi à 8% seulement. Vient ensuite la phase de carbonisation proprement dite. Elle s'effectue dans un four étanche dans lequel le bois atteint 700 degrés en zone de carbonisation. Cela pendant dix-huit heures également. Il ne reste plus qu'à refroidir le charbon ainsi obtenu, opération se déroulant en quatre heures, dans un silo prévu à cet effet et au moyen de gaz inertes. Il est intéressant de souligner que tant l'énergie calorifique du séchage, celle utilisée pour la carbonisation et les gaz inertes de refroidissement sont directement issus de la distillation du bois. Par conséquent, aucune énergie externe n'est nécessaire, tout s'effectuant en circuit fermé. Après le calibrage en morceaux de 20 à 60 mm de diamètre, le charbon de bois est ensaché par deux, quatre ou dix kilos et prêt à être livré aux grossistes. La consommation annuelle en Suisse se monte à environ 10 000 tonnes en moyenne. Huit tonnes de bois fournissent une tonne de tout-venant de charbon. 70% sera propre à être mis en sacs. Quant au reste, constitué de morceaux trop petits ou de fines particules, on se gardera bien de le mélanger au produit ensaché car le client ne l'apprécierait pas tellement. D'où l'idée originale de l'agglomérer en briquettes, utilisables pratiquement de la même façon que le charbon pour les barbecues.

Jusqu'au barbecue

Si généralement on compte un kilo de charbon de bois pour cuire un kilo de viande, il faut la moitié moins de briquettes, la chaleur y étant mieux concentrée, elles brûlent moins vite. La fabrication de ces briquettes ou boulets exige une infrastructure particulière. Elle comprend une installation de malaxage et de compactage servant à incorporer le liant végétal (amidon de maïs prégélatinisé) soigneusement dosé et un peu d'eau, puis de bien mélanger, de former et de presser les briquettes dans un processus continu. L'installation de séchage élimine l'eau du liant puis assure le conditionnement du produit en sacs de 3 kg, lesquels sont palettisés sous une housse plastique permettant une parfaite conservation.

Beaucoup d'usagers trouvent pratique d'utiliser un mélange charbon-briquettes. Le charbon de bois s'allume facilement tandis que la briquette ou le boulet assurent une combustion particulièrement régulière et durable. Ce qui évite de devoir recharger le foyer. Appareil extraordinaire, le barbecue donne non seulement un goût de fête à la plus insipide des saucisses, mais il tire de leur fauteuil les plus irréductibles partisans des «pieds sous la table». Encore faut-il que son combustible soit de bonne qualité, car attention! Il y a charbon et charbon!

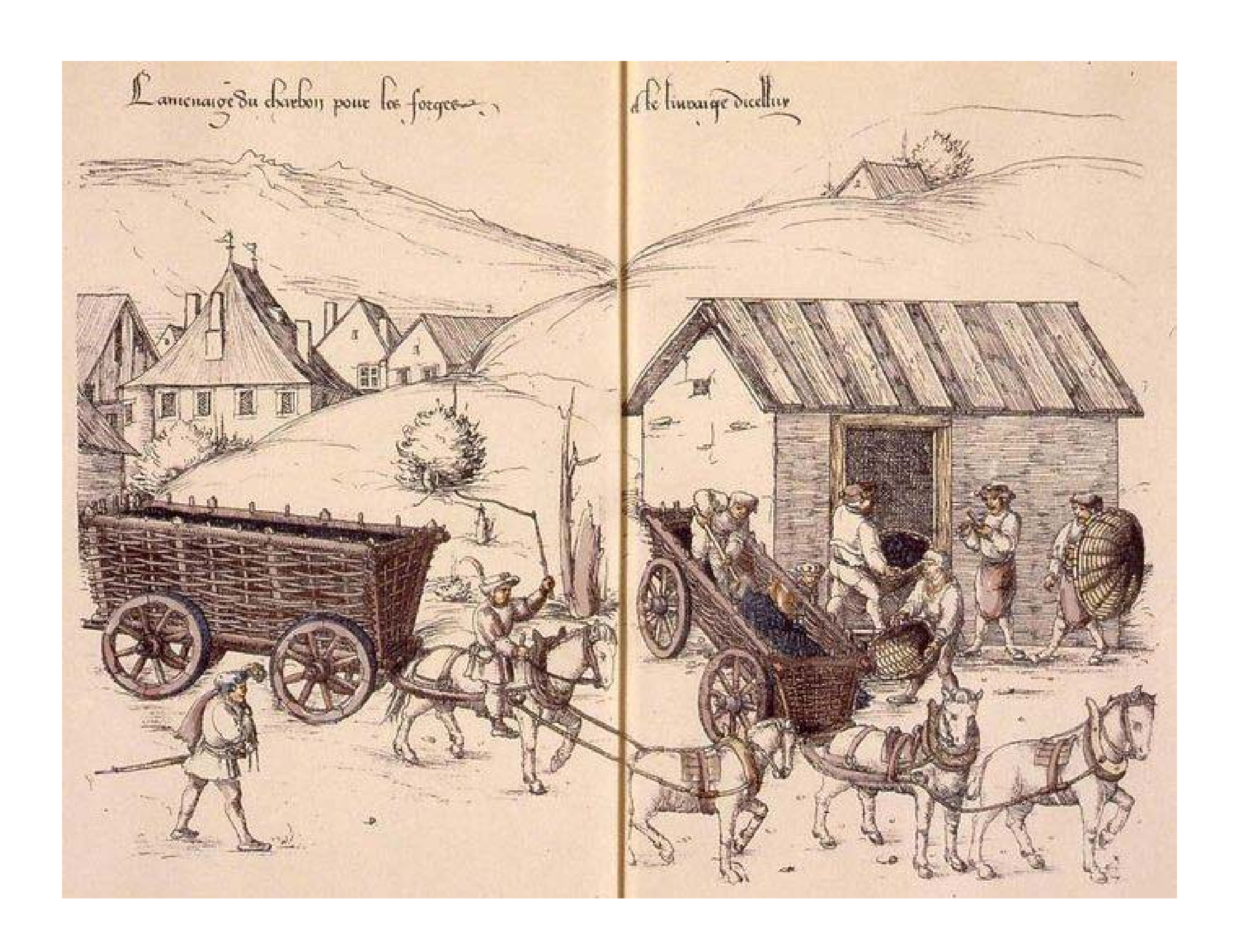

Gilbert Rochat

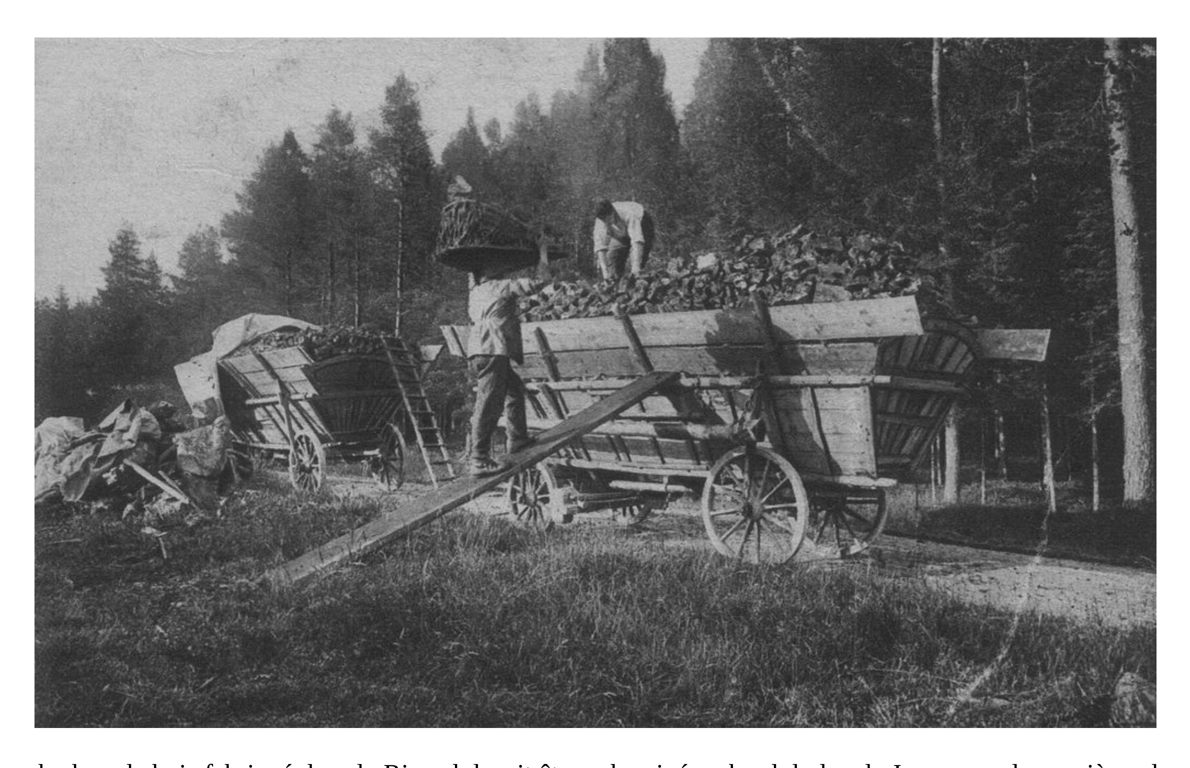
Comme au temps passé

Les artisans ont toujours des secrets. Les charbonniers de la forêt aussi. Le procédé de fabrication est enfantin, mais que le vent tourne, que la brume tombe et tout change. Le feu ne se laisse pas si facilement maîtriser. Un four mobile tel que l'emploient les fabricants de charbon de bois des pays de l'Est ou d'Espagne n'est, en fait, qu'un énorme chaudron. Une cuve de tôle qu'il faut remplir le plus régulièrement possible de branches de même calibre. Une virole qui laisse dépasser encore 20 cm de bois, et un énorme couvercle qui vient peser sur le tout. Au pied de la cuve sans fond sont aménagées des arrivées d'air. Elles sont soigneusement bouchées pour la mise à feu par le bas. En une demi-heure, le feu monte jusqu'au sommet. Le bois se tasse et le couvercle s'encastre sur la virole. Il suffit de clore le tout par un joint de terre comme le faisaient nos grands-mères pour leurs cocottes. On installe quatre cheminées et l'on ouvre quatre arrivées d'air. Théoriquement, le bois se carbonise doucement de haut en bas pendant douze heures environ. La fumée jaune, chargée de gaz et de goudron vire au bleu. Après douze autres heures de refroidissement, le bois a diminué de moitié et il est à l'état de charbon. Si le charbonnier n'a pas suffisamment surveillé les arrivées d'air, la carbonisation trop rapide donnera des «incuits» qu'il faudra trier pour une nouvelle carbonisation.

Simon Vermot
Photos André Tharin
et Gilbert Rochat

Les Vallorbiers et le charbon de bois, essentiellement par les cartes





Le charbon de bois fabriqué dans le Risoud devait être acheminé au bord du lac de Joux avec des panières de ce type – dessin et photos pris sur internet –

Concernant le transport du charbon de bois dès les forêts profondes du Risoud au bord du lac de Joux, ou tout au moins à portée de véhicules plus importants, il existe un chemin dit « Chemin à Charbon », au-delà du chalet du Pré-Derrière. Selon l'explication que donne Samuel Aubert plus bas (article LA « DISSE », paru dans la Revue du dimanche du 1er août 1943) cette appellation ne serait pas très ancienne. Que faut-il en penser ?

Jadis, pour pénétrer dans la «disse» et en sortir le bois, il n'y avait que peu de chemins, et des tout mauvais. Actuellement, de bonnes voies de dévestiture construites par l'État existent, mais il y a encore place pour d'autres et on ne saurait être d'accord avec ceux qui prétendent qu'en fait de chemins, il a fait du luxe. Il y a le chemin du Chalet-Déroché ; déroché signifie : tombé d'une roche, chez nous, le terme est synonyme de tombé en ruines. Or, dans la région envisagée, y a-t-il jamais eu un chalet qui ait pu s'écrouler ? – Je ne le, crois pas et je ne m'explique pas l'origine du mot.

Nous avons aussi le Chemin-à-Charbon, nom dont le sens est clair. En effet, voici quelques dizaines d'années, on tirait parti du fayard de cette zone du Risoud en le transformant en charbon et je me souviens d'y avoir vu des fours en activité. Les charbonniers se procuraient l'eau nécessaire la préparation de leurs repas par un procédé point banal. Un tas de neige resté dans une dépression était recouvert de branches de sapin afin de le préserver de la fusion. Et jour après jour, un sac rempli de cette neige, était suspendu un arbre et l'eau de fusion tombait goutte à goutte dans un bassin. Quant à l'eau de toilette… ?

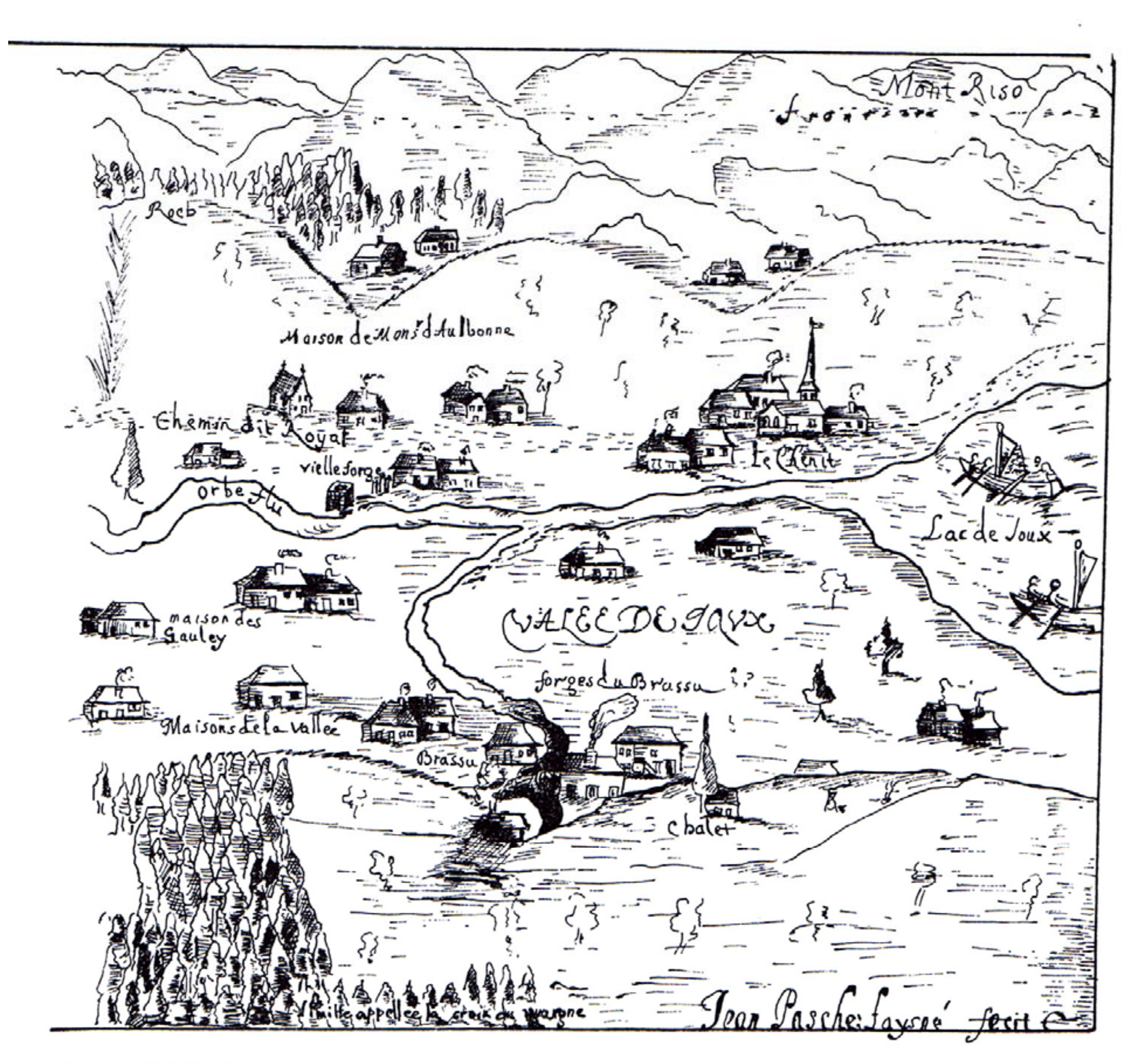


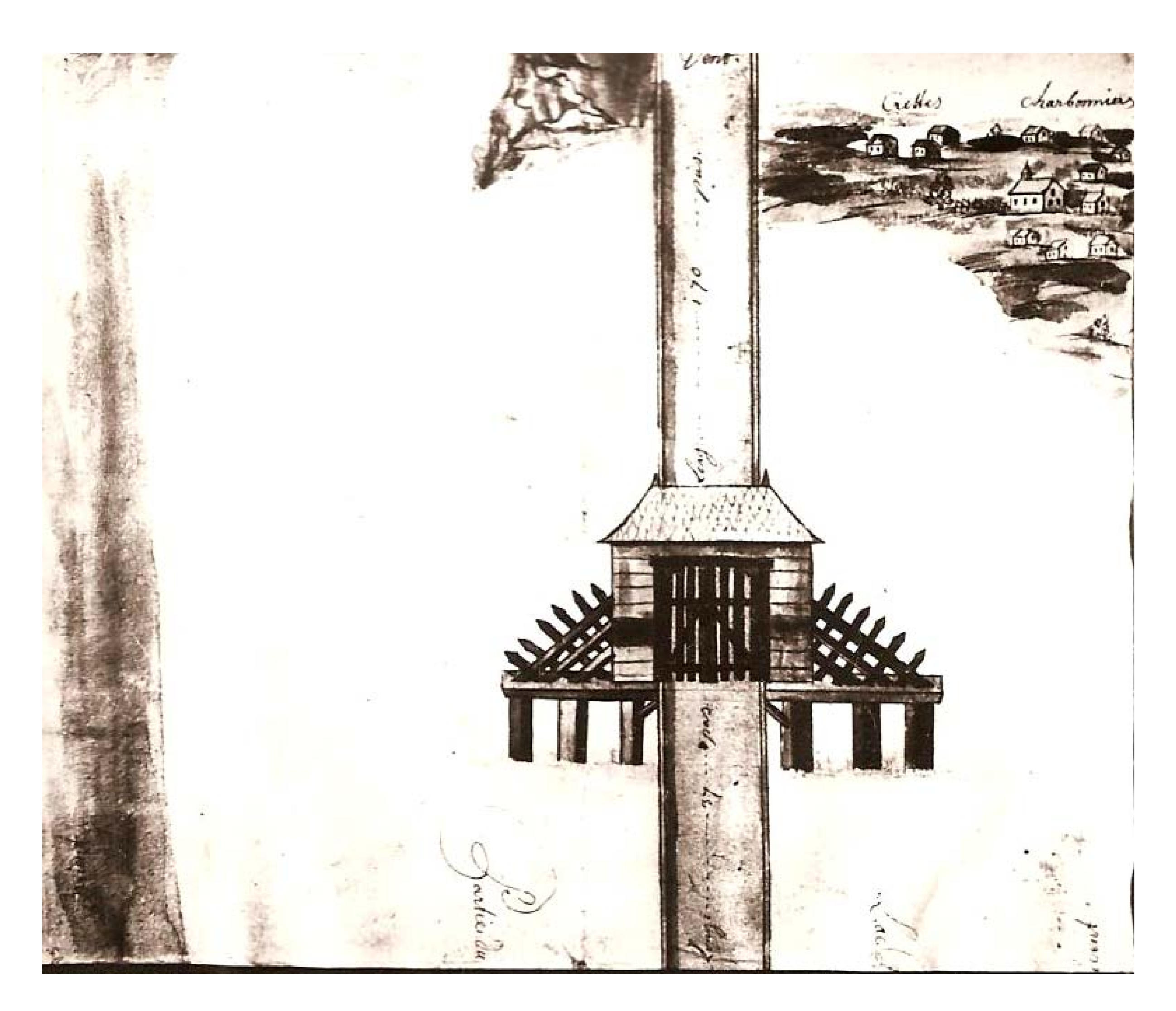
Figure 12/3. Carte de la partie supérieure de la vallée de Joux (fragment), dessinée par l'héraldiste Jean Pasche « L'aîné » de Morges en 1671 (Santschi, Catherine, 1975, p. 297-303). La plus ancienne image du hameau industriel du Brassus et des ruines du haut fourneau du Bas-du-Chenit. Sur le lac, deux barques charbonnières à proue élevée, à fond plat et à poupe carrée, mues par deux paires d'avirons à l'avant. La voile est carguée pour faciliter l'accostage. Pas de gouvernail, mais une rame rectrice, comme sur les « naus » du Léman (Pelet, Paul-Louis, 1946, p. 4-6).

Carte figurant dans l'ouvrage : Paul-Louis Pelet, Fer-charbon-acier dans le Pays de Vaud, **, la lente victoire du haut fourneau, BHV, Lausanne, 1978, p. 266. On découvre effectivement à droite sur le lac de Joux, deux barques charbonnières, sans aucun doute propriété des charbonnières de Vallorbe qui viennent chercher le charbon de bois au Chenit et vont l'amener jusqu'à leurs entrepôts de la Tornaz, à l'extrémité nord-est du lac Brenet.

Concernant ces Vallorbiers grands consommateurs de charbon de bois, il convient de dire qu'ils veillaient à ce qu'ils puissent toujours passer avec leurs barques charbonnières sous le pont permettant de franchir le canal séparant le lac de Joux du lac Brenet. Nous avions noté dans notre étude sur ce pont dit de la Goille :

La chose est si peu claire, encore que passage pourrait être assimilé à pont, que l'entretien de celui de la Goille restera à la charge de la commune du Lieu.

Celle-ci va se trouver précisément en difficulté avec ce pont alors qu'elle semble le reconstruire à neuf en 1632. Un désaccord survient avec Vallorbe qui craint pour l'approvisionnement « lacustre » de son charbon de bois, passant ainsi des barques charbonnières qu'il charge au Chenit, du lac de Joux au lac Brenet à l'extrémité duquel se trouve le quai de déchargement – toujours visible de nos jours – et les entrepôts. On s'arrangera. Notons ici que le fait de pouvoir laisser passer des barques charbonnières, matées assez haut, nécessitait l'installation d'une sorte de pont-levis, seul système à notre avis pouvant donner satisfaction.



Structure du pont de la Goille au début du XVIIIe sans doute. Photo collection Paul Rochat-Malherbe.

Essai de transcription de l'acte du seizième d'octobre mille six cents trente deux.

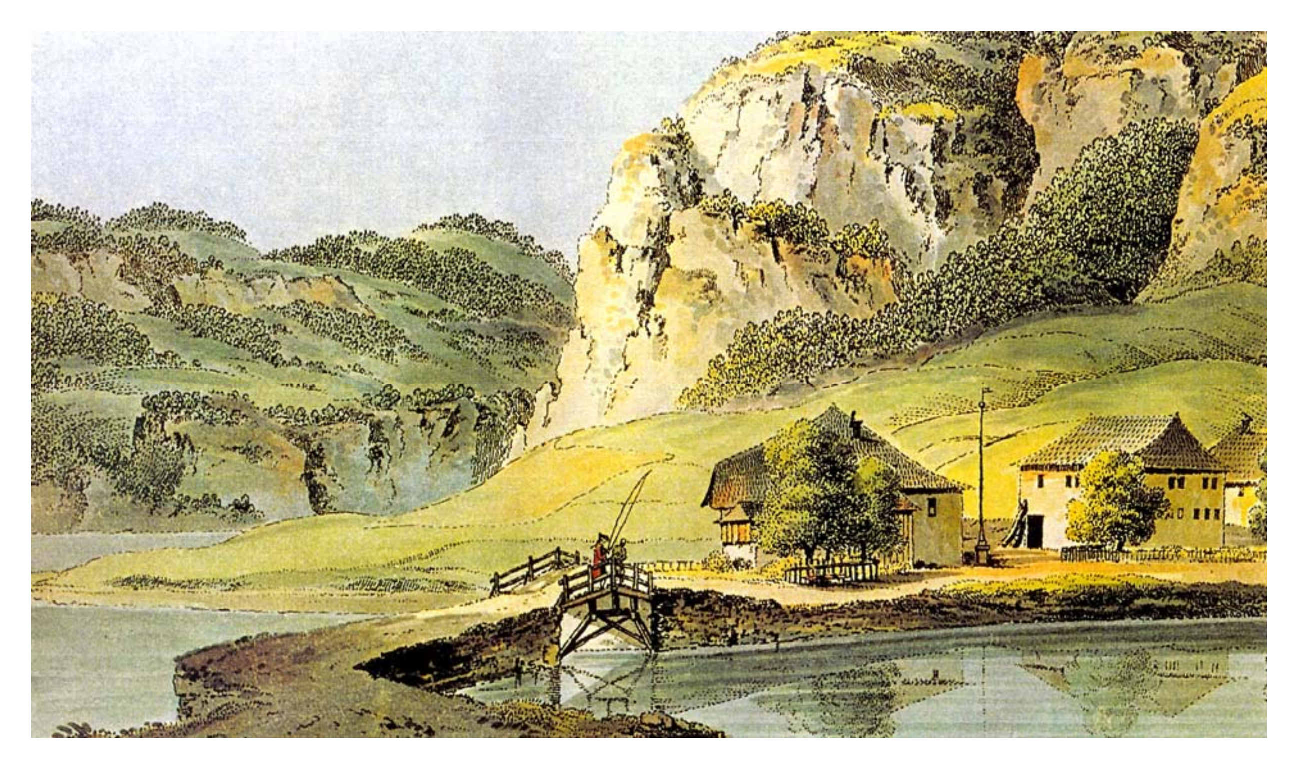
Nous Hanns Rodolff Zender Ballif de Romainmostier scavoir faisons questante survenue difficulté entre les Gouverneurs et Communiers du Lieu d'une et les Gouverneurs et Communiers de Vallorbe pour une partie, honn. Jehan François Valloton lieutenant egrège, Pierre Valloton curial, Pierre Valloton et Pierre Matthey dudit lieu pour l'autre partie d'autre part, à cause de l'opposition par les dits de Vallorbes formée au parachèvement et facture du pont par les dits du Lieu encommencé faire près les Charbonnières, ten qui le soustenoyent qu'estant faict et basty selon le projet dressé par les dits du Lieu, ils se voyent privés du passage que de tous temps ils ont eu libre sans empechement par dessoubz ledit pont avec leurs bastiaux pour conduire leur charbon, marinage et autres denrées selon leur nécessité. Et que les dits du Lieu soustenoyent n'estre obligés de bâtir ledit pont au gré de leurs parties,que en tel bastiment ils procédoyent selon le projet représenté de leur part à Leurs Excellences, que par icelluy le passage n'estoit occupé et nie le passage estre assez libre, sinon quelques fois que les eaux se trouvoyent dangereusement grandes. Et qu'en ce temps ils n'y passoyent beaucoup et qui la pourroyent attendre pour le voyturage de leurs denrées qu'elles fussent abaissées. A cause de quoi les parties estant comparues par devant nous, nous aurions renvoyé les dicts de Vallorbes à se debvoir acheminer au village du Lieu pour tascher de s'accommoder avec les communiers dudit lieu concernant ledit faict. Ce quoy n'ayant peu venir à bout et les parties derechef recomparues, icelles nous aiyant humblement requis prendre la vizio (vision) du lieu pour après les mettre d'accord par quelque bon accommodement entr' eux. A quoy ... nous vous prions ce jourdhuy seiziesme d'octobre lan mille six cents trente deux transporter aux dites Charbonnières accompagnés du noble et prudent Nicolas Olivier chastelain dudit Romainmostier et l'un de nos assesseurs avec notre secretaire soussigné. La ou cest qu'aiant premièrement visitté le lieu et situation dudit pont le bastiment encommence selon le projet desdits du Lieu. Et chasque partie en toutes leur allegation et deffents qu'ils auroyent voullu mettre en avant entendus, nous leur aurions la dessus fait l'ordonnance et prononciation amiable qui s'ensuit. Premièrement que bonne paix et amitié sera et demeurera entre les dites parties comme entre vrays chrestiens et bons amis, que tout propos picquant et injure profférée par l'une ou l'autre des parties durant ceste conteste demeureront entièrement assoupies, en chaccun restant en sa première et ... qualité. Item que au regard du principal de la difficulté nous avons dit que au lieu que les susdicts communiers du Lieu pretendoyent de ne faire mettre au susdict que trois chevallets, il en sera mis et posé quattre de distance et proportions égales, assavoir de vingt pieds d'espace entre deux, mais d'autant que cela se fait pour la commodité des dits de Vallorbe. Il est dit aussy que le susdit quattrième chevallet sera faict et rendu parfaict à leurs frais et despends sans que les dits du Lieu en doibvent rien supporter, comme aussi sera faite la taille des autres pièces du dit pont quy devront estre recoupées et raccourcies à cause de l'addition dudit quattrième chevallet, quoy tout sera par eux fait et rendu accompli dans le tems de quinze jours affin que au bout d'icceluy le dit pont puisse etre dressé ou autrement ne le faisant ils demeureront chargés des dommages et interests qui en pourront resulter.
Item, a esté dit que la pièce trans (transversale ?) qui lie ensemble tous les chevallets sera coupée au droict de large du millieu du dit pont pour rendre le passage plus commode. Néanmoins il conviendra la rendre brassée (?) au droict des deux ...

Item est ordonné que pour dresser et poser les dits quattre chevallets, les communiers du Lieu fourniront les deux tiers des ouvriers et depenses necessaires. Et les dits de Vallorbe le reste qui est l'autre tiers. A tous ceci joint que si à l'advenir les dits de Vallorbe pour la question de l'eau ne pouvant en passer leurs bastiaux par dessous le dit pont, ils pourront s'adresser à la commune du dit Lieu pour obtenir dispence de ... les esesplattons et sollins qui leur empechent le passage. A charge qui la le debvront tout incontinent remettre en bon et estat. Et ne pouvant cela obtenir d'eux, ils s'adresseront au magnifique Sn. Ballif du dit Romainmostier si la leur pourra permettre sous attestation suffisante que cela leur est nécessaire. Mons. (?) pourra sans formalité de procès ordonner des dommages et interests qui en reviendront aux dits du Lieu et contraindre les dits de Vallorbe à les payer sans délai, comme aussi à remettre le dit pont en bon estat à toutes les fois qui le devront, que sy en passant par dessous le dit pont les dits de Vallorbe avec leurs bastiaux eurtoyent contre le dit pont ou en quelque partie d'icelluy et par ce moyen y causassent du dommage, les coupables en demeureront responsables. Quant aux dépends résultés du présent faict, il a esté dit que les dicts de Vallorbes supporteront tous les (godibus ?) et payeront aux dits du Lieu leur partie pour cause de retard frais ajournés la somme de cent florins. Tout le reste est mis en compensation, laquelle ordonnance et prononciation aiant esté aux dites parties rapportées, icelles sont avec merciements acceptées, scavoir à la part des dits de Vallorbe et au nom de la commune honn. Jehan Francfort gouverneur assisté d'hod'honnorables Philippe Amey, Pierre Glardon, Jean François Grobet, Maire Glardon, comme aussi par les susnommés Jehan François, ierre, Pierre Valloton, et Pierre Mattey en leur particulier. Et à la part des dits du Lieu honn. Isaac Meylan dit Pierod et David Aubert gouverneurs, assistés d'honn. Abraham Nicoulaz juge et Eg. David Meylan, Joseph Reymond, Abraham et Pierroton (?) Meylan, Moyse Mareschaux, Moyse et Pierre Nicoulaz, Pierre et Guillaume Humberset, tous communiers dudit lieu, obligeant du perpétuel accomplissement icelles tous leurs biens, notamment ceux des deux communaultés de Vallorbes et Le Lieu et promettant de non à icelles contrevenir soubs peyne de supporter tous les dommages et despends qui en pourroyent survenir. Faict et passé aux dictes Charbonnières le treiziesme d'octobre mille six cents trente deux.

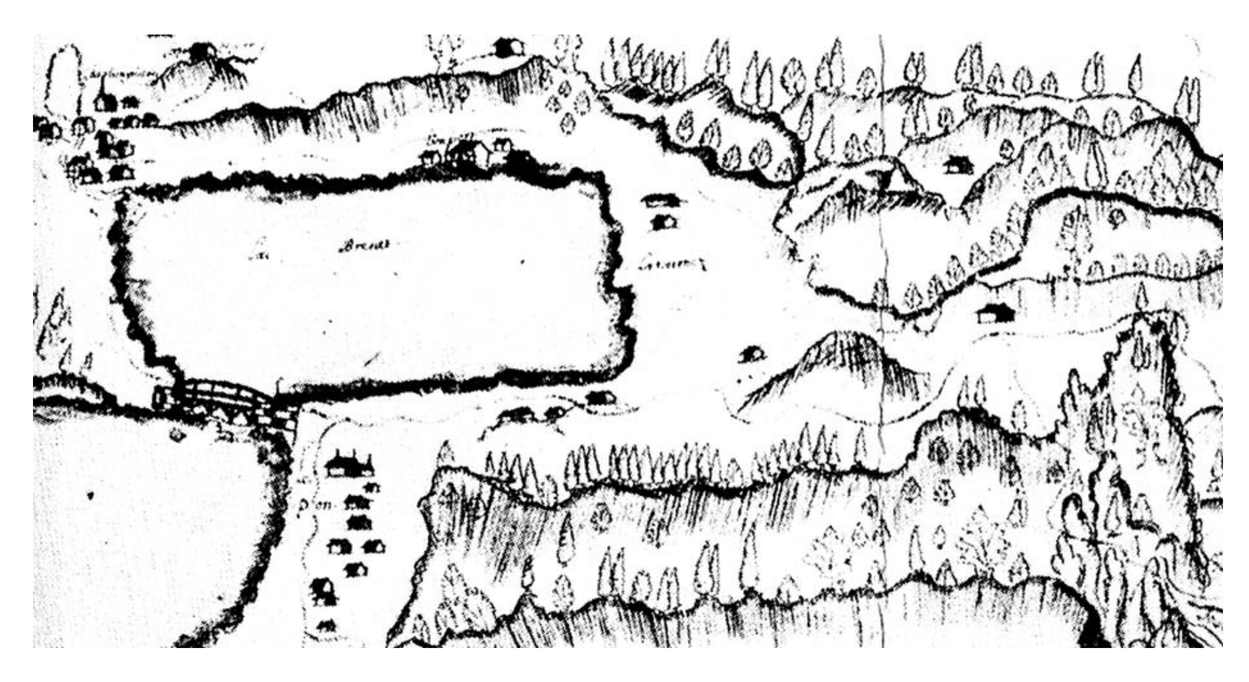
Mattey.

Ce document[2] nous montre l'importance que pouvaient avoir les charbonniers de Vallorbe dans nos décisions. La Vallée, où ils faisaient fabriquer des quantités invraisemblables de charbon, était un peu considérée à certains égards, comme leur propriété. Ils n'allaient pas se laisser mettre en boîte sans rien dire.

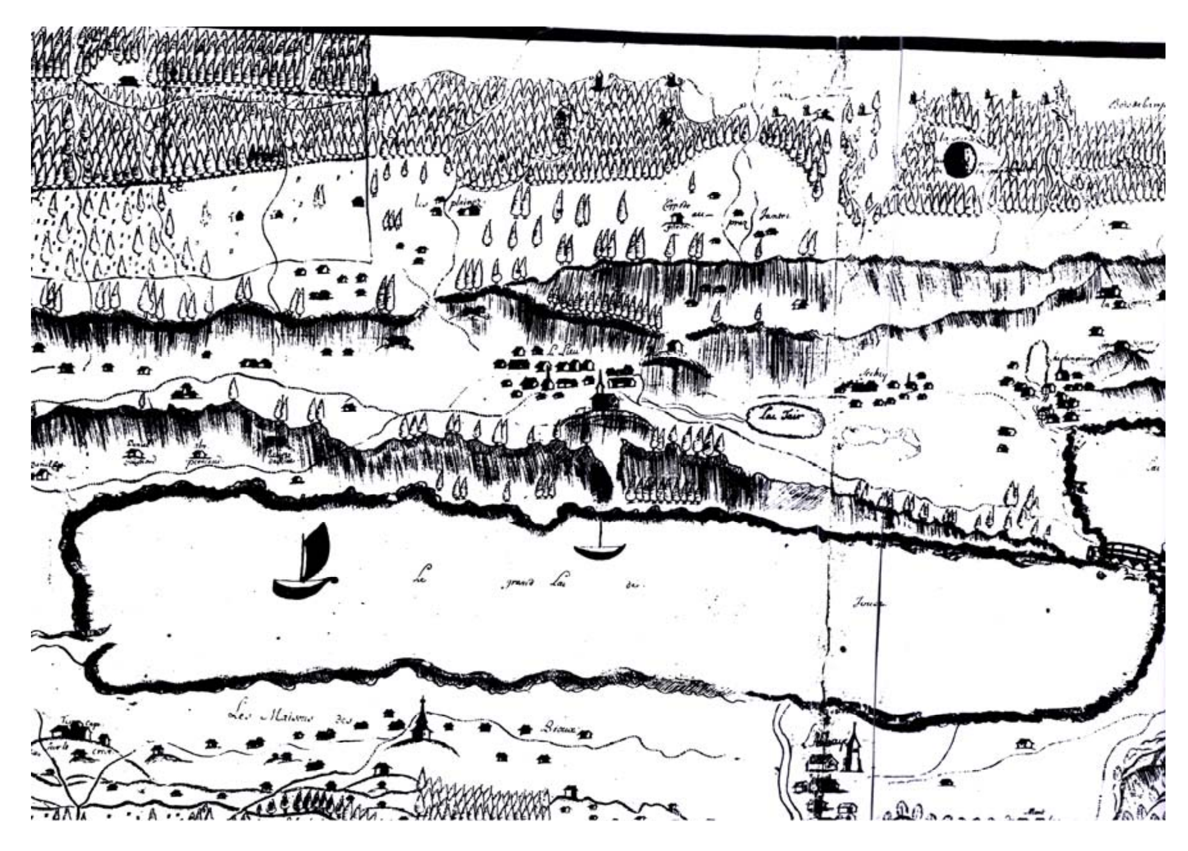
[2] L'original se trouve aux archives communales de Vallorbe, copie en possession des Editions le Pèlerin.



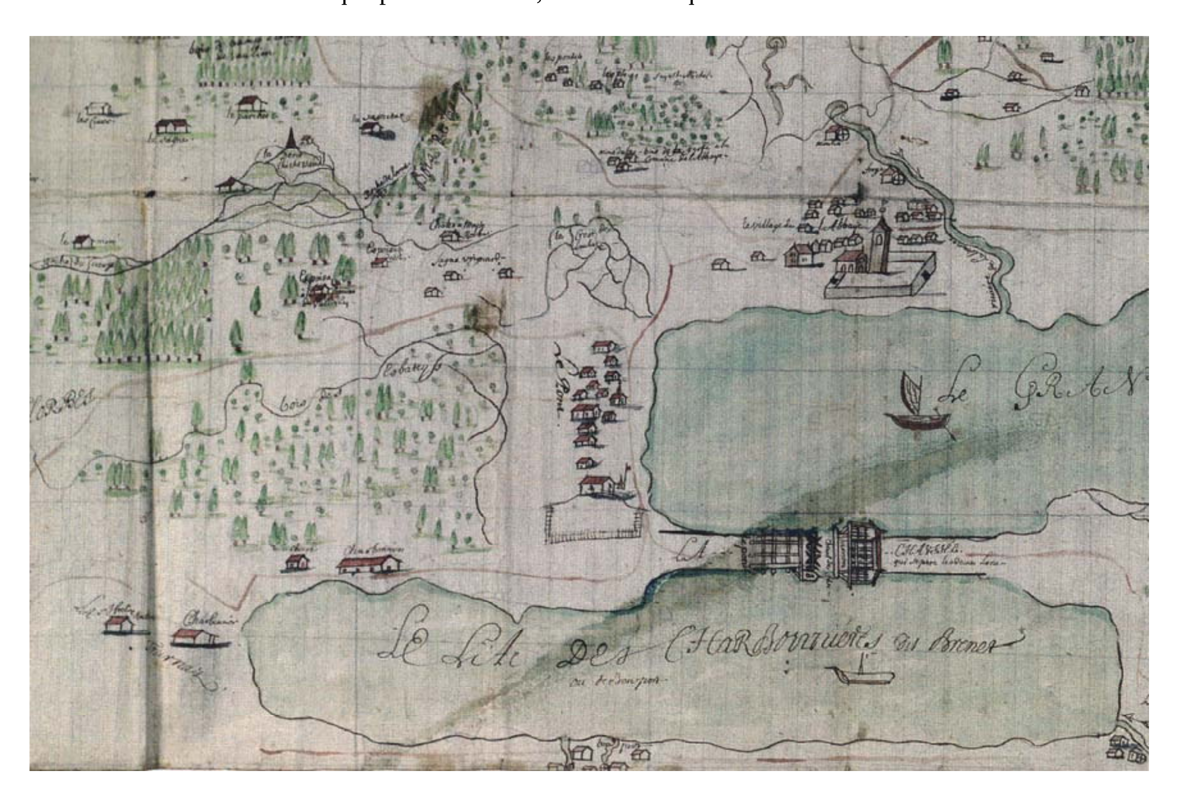
Le pont de la Goille en 1774 par Aberli. Il nous apparaît qu'alors, vu la structure de l'ouvrage d'art, les barques charbonnières avec leurs voiles et leur grand mât, ne pouvaient déjà plus passer sous ce pont. A moins que la gravure ne témoigne pas vraiment de la hauteur entre les eaux et la première poutraison.



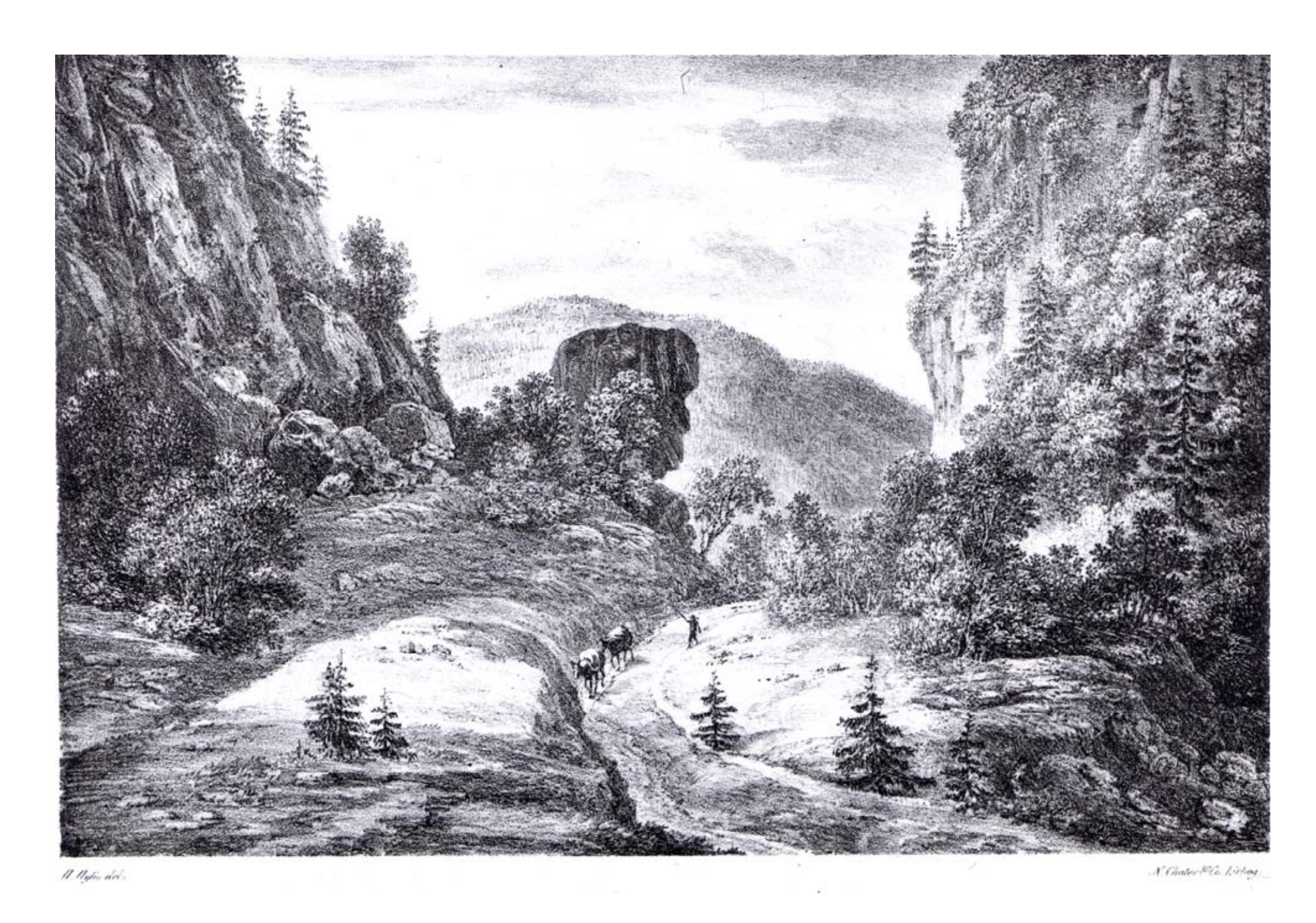
Carte Vallotton de 1708 (date estimative). Le pont de la Goille est alors un ouvrage d'art fort complexe qui permet encore le passage des barques charbonnières. Il venait d'être une nouvelle fois reconstruit (1706). A l'extrémité du lac Brenet, direction Vallorbe, la Tournaz, où ces messieurs les métallurgistes possèdent de vastes entrepôts de charbon qui sera bientôt descendu à Vallorbe à l'aide de convoi de mulets par le chemin difficile de l'Echelle.



Même carte Vallotton 17808 que précédemment, avec des barques charbonnières sillonnant le lac de Joux.



Carte Vallotton dite de Vaulion (1709). Cette fois-ci le pont de la Goille est représenté avec force détails. Il est parfaitement apte à laisser les barques charbonnières. Ce pont sera encore rétabli à grands frais en l'an 1755. Ses nouvelles caractéristiques sont celles qui figurent sur la gravure d'Aberli de 1774. Nous voyons ici représentée toute l'industrie charbonnière : transport sur les lacs de Joux et Brenet avec passage sous le pont de la Goille, puis déchargement aux entrepôts de la Tornaz. Vallotton, de Vallorbe, avait intérêt à représenter le rôle joué dans les transports à la Vallée de Joux par ses concitoyens marchands de charbon ou métallurgistes.



Gravure, vers 1822, copie de Bourgeois. Convoi arrivant de Vallorbe. On peut imaginer que c’est de cette manière que le charbon était transporté autrefois en sens inverse de la Tornaz à Vallorbe. A dos de mulet, en vertu d’un chemin de l’échelle si scabreux au dire des voyageurs, qu’il ne permettait de passer qu’avec beaucoup de peine avec des chars un peu conséquents.